Rapport financier annuel 2023

جيدة
JAÏDA

Sommaire

Profil

Jaida en bref 4
Indicateurs clés 5
Actionnariat 6
Faits marquants 7

Rapport ESG

Approche ESG 11
Être catalyseur d'un développement national inclusif 16
Être exemplaire en matière de gouvernance responsable 20
Offrir aux collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive 29
Agir en faveur de l'environnement 33
Tableau des indicateurs 35

Communication financière

Rapport de gestion 39
Comptes annuels 46
Rapports des commissaires aux comptes 68
Etat des honoraires 77
Liste des communiqués de presse 79

Profil

JAIDA en bref

JAIDA, un levier national de l'inclusion financière

17 ans d'activité

8 IMF financées

4,3 milliards de DH financement cumulé

Profil

JAIDA est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du microcrédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le microcrédit dont l'activité serait similaire ou connexe.
Elle est agréée par la banque centrale marocaine (Bank Al-Maghrib).

Créée en 2007, JAIDA a pour principaux objectifs de :
• Faciliter le financement de toutes les Institutions de Microfinance (IMF) en vue d'améliorer l'accès aux crédits pour les microentrepreneurs au Maroc;
• Lever des financements auprès de sources privées et drainer ainsi de nouveaux capitaux privés vers le secteur de la microfinance ;
• Favoriser le développement institutionnel des IMF

JAIDA apporte sa contribution au développement des institutions de microfinance en leur accordant des financements et en
les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées au besoin de leurs clients.
Au-delà du financement et du développement institutionnel, JAIDA se veut aussi une plateforme d'harmonisation des efforts des bailleurs de fonds internationaux pour le secteur de la microfinance et intervient en complémentarité avec les autres acteurs pour accompagner le développement structurel du secteur.

Mission & raison d'être

JAIDA s'est donnée pour mission de mobiliser les ressources et de développer des programmes destinés à accroître les opportunités de développement économique au profit des activités génératrices de revenus.
A travers cette démarche, elle vise à contribuer au développement d'une nouvelle approche de la microfinance qui prend particulièrement en compte, l'accompagnement des IMF à la mise en place de nouveaux produits au profit d'une tranche de la population, d'une région ou encore d'une activité ciblée.
JAIDA se positionne ainsi en tant que contributeur central à l'effort national d'inclusion financière agissant en faveur d'un développement socio-économique durable et responsable.

Stratégie

La stratégie de JAIDA s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'inclusion financière nationale et a pour ambition de consolider son rôle de financeur et accompagnateur des Institutions de Microfinance marocaines.

Financement

JAIDA vise l'octroi d'un financement additionnel au secteur de la microfinance au Maroc.

Complémentarité

JAIDA s'engage en complémentarité et non en concurrence avec le système bancaire et les marchés de capitaux privés.

Accompagnement

JAIDA offre un accompagnement adapté aux IMF suivant leurs visions de croissance et de développement.

Indicateurs clés

+ de 80 000
Bénéficiaires Finaux

483
Millions DH
fonds propres

27
Millions DH
produit net bancaire

934
Millions DH
encours

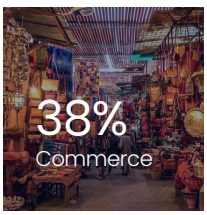

≈ 13%
part de marché

216
Millions DH
production

Portefeuille clients

5
associations
de microcrédit

1
société de
financement
spécialisé

8
Collaborateurs
dont 33% de femmes

Actionnariat

Au 31.12.2023

Les actionnaires de JAIDA prônent un développement économique inclusif et durable. C'est sur un socle de valeurs partagées que les actionnaires fondateurs, rejoints par Barid Al Maghrib en 2010, ont bâti l'ambition de JAIDA.
Cet actionnariat diversifié et engagé permet à JAIDA de faire figure d'acteur clé dans le domaine de la microfinance au Maroc au moyen d'une approche rigoureuse et transparente et d'une gouvernance d'entreprise exemplaire.

CDG صندوق الإيداع والتدبير CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

32,01%

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est un établissement public marocain créé en 1959 qui contribue de manière responsable et durable au développement économique et social du Royaume, tout en créant un impact positif pour la Nation à travers la mobilisation et la sécurisation d'une épargne d'origine privée et sa transformation en investissements de long terme, impactants, pour le développement et le progrès social du Maroc.

KFW

31,41%

Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KFW) est un établissement public de droit allemand, créé en 1948. La KFW finance des investissements et des missions de conseils dans les pays en développement. Engagée dans de nombreuses institutions financières tournées vers les plus pauvres, la KfW est un acteur de premier plan de la microfinance.

Caisse des Dépôts GROUPE

18,29%

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est un établissement spécial de droit français, créé en 1816. A l'intersection du domaine public et du secteur privé concurrentiel, la CDC est dédiée au service de l'intérêt général en France, avec un ancrage fort du développement durable au cœur de l'ensemble de ses métiers.

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

9,15%

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public spécial de droit français. Elle a été créée en 1941.
L'AFD a pour objectif la lutte contre la pauvreté et le soutien de la croissance économique.

بريد المغرب POSTE MAROC

9,15%

Barid Al Maghrib est une société anonyme créée en 1998. Elle a pour mission le service public et le service universel, assurant un lien de proximité grâce à la forte capillarité de son réseau d'agences qui désenclave les régions les plus reculées du Maroc. Barid Al Maghrib maintient un statut particulier et son utilité économique dans son métier traditionnel est maintenue à travers sa contribution socioéconomique et le rapprochement à travers les échanges de courrier et les transferts financiers.
Sa filiale Al Barid Bank est une banque citoyenne de référence fortement impliquée dans sa mission d'inclusion financière.

Faits marquants 2023

Renforcement du partenariat JAIDA-BEI

Soutien au secteur des coopératives au Maroc

JAIDA et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont identifié des opportunités de soutien au secteur des coopératives au Maroc à travers une gamme de services financiers et non financiers. Cette initiative vise à répondre aux besoins spécifiques des coopératives marocaines en matière de services financiers et non financiers, tout en définissant l'approche que les institutions de microfinance (IMF) et JAIDA pourraient adopter pour servir ce secteur.
Ce partenariat entre JAIDA et la BEI illustre l'engagement des deux institutions à soutenir le développement économique et social du Maroc, en renforçant le secteur des coopératives à travers des solutions financières adaptées.

Banque européenne d'investissement

Renforcement des normes de reporting des IMF au Maroc

Une étude a été menée conjointement par JAIDA et la BEI dans le but d'identifier des opportunités d'appui technique pour renforcer les normes de reporting environnemental et social des institutions de microfinance (IMF) au Maroc. Ce projet s'aligne sur les objectifs de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) et met en évidence l'importance des innovations technologiques pour le développement des IMF marocaines.
Il s'inscrit dans le cadre du programme d'assistance technique associé à la facilité de financement de la microfinance et de soutien de l'inclusion financière dans le voisinage méridional de l'Union Européenne, financé par l'Union Européenne.

JAIDA soutient la jeunesse entrepreneuriale à la 3ème édition de la cérémonie de remise des prix «Génération Solidaire»

JAIDA a soutenu activement l'initiative «Génération Solidaire», organisée par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Économie Sociale et Solidaire, en collaboration avec l'Office du Développement de la Coopération.
Cette participation illustre l'engagement de JAIDA à soutenir le développement des initiatives de jeunesse dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

JAIDA encourage l'autonomisation des femmes à la 4ème édition du Prix National « Lalla Al Moutaaouina »

JAIDA a contribué au financement des subventions incitatives allouées aux coopératives féminines primées lors de la 4ème édition du Prix national «Lalla AL Moutaaouina». Cette initiative, organisée par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, en collaboration avec l'Office de Développement de la Coopération (ODCO), vise à soutenir les coopératives féminines les plus innovantes et à promouvoir l'approche genre dans le travail coopératif, renforçant ainsi l'autonomisation économique des femmes.

Signature de l'accord de prêt avec l'Agence de Coopération Espagnole

Après des négociations fructueuses, JAIDA a signé un accord de prêt avec le Secrétariat d'État à la Coopération Internationale d'Espagne (SEIC) le 20 novembre 2023, puis un contrat de prêt avec l'Institution Officielle de Crédit (ICO) le 29 décembre 2023.

Cette étape marque un renforcement significatif des capacités de financement de JAIDA. Les fonds qui seront débloqués courant 2024 contribueront au financement des institutions de microfinance marocaines.

Enregistrement du programme d'émission de bons de sociétés de financement de JAIDA

JAIDA a franchi une étape importante en obtenant l'agrément de Bank Al-Maghrib pour lever des fonds auprès du public avec une maturité supérieure à un an. Le Comité des Établissements de Crédit a émis un avis favorable lors de sa réunion du 24 février 2023.
Suite à cette approbation, le programme d'émission BSF a été enregistré auprès de l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) le 27 septembre 2023, permettant à JAIDA de lever des fonds de manière structurée et réglementée.

Cette démarche renforce la flexibilité de l'offre de financement de JAIDA, lui permettant ainsi de mieux répondre aux besoins du secteur.

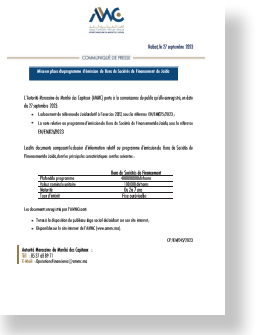

JAIDA accompagne les IMF marocaines à travers le Fonds de Garantie de TAMWILCOM

JAIDA a contribué d'une manière significative dans le soutien aux institutions de microfinance (IMF) au Maroc en les accompagnant à travers le Fonds de Garantie mis en place par la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (TAMWILCOM).

Cette initiative vise principalement à soutenir les petites et moyennes structures du secteur. JAIDA a ainsi débloqué de nouvelles lignes de financement pour un montant total de 16 millions de dirhams. De plus, JAIDA a fourni un accompagnement et des plans de restructuration spécifiques à toutes les IMF en difficulté. Ces actions témoignent de l'engagement de JAIDA en faveur du développement et de la stabilité du secteur de la microfinance au Maroc.

10éme édition du Prix national du micro-entrepreneur

Le prix national du micro-entrepreneur (PNME) a été initié en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Groupe Banque Populaire, la Fondation CDG, l'association Al Amana Microfinance et JAIDA dans le but de primer les meilleurs micro-entrepreneurs bénéficiaires des produits et services des associations du microcrédit, afin de rendre hommage à leurs efforts et leur volonté d'améliorer leur situation socio-économique, en y associant tous les acteurs de développement du secteur.

Cette édition a rassemblé des participants de toutes les régions du Royaume, témoignant du dynamisme et de l'innovation dans le secteur de la microfinance au Maroc et a couronné 24 lauréats. Les secteurs de l'artisanat, des services, et des produits du terroir ont été particulièrement représentés, démontrant la capacité des lauréats à générer des revenus tout en valorisant le patrimoine et en respectant l'environnement.
La 10ème édition du PNME, qui a vu la participation de 345 candidats avec une forte représentation féminine (41%), s'inscrit dans une volonté de renforcer l'inclusion financière et de promouvoir l'entrepreneuriat au Maroc.

10 ème édition الدورة

Prix National du Micro-Entrepreneur

1er forum national de l'emploi associatif

JAIDA a participé, en partenariat avec la Fondation CDG, au 1er forum national de l'emploi associatif qui a eu lieu les 5 et 6 mai 2024 au complexe administratif et culturel des Habous et Affaires Islamiques.

Cet événement, organisé par le Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé des Relations avec le Parlement, était l'occasion de promouvoir l'emploi associatif et de sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'engagement citoyen. Les participants ont assisté à des conférences et à des ateliers animés par des experts, sur les métiers et les compétences du travail associatif ainsi que le cadre juridique et réglementaire régissant l'emploi associatif.

Le forum a été par la suite ouvert au grand public, permettant ainsi des rencontres directes entre les associations de la société civile et les acteurs institutionnels nationaux et internationaux soutenant les programmes associatifs.

Photo prise lors de l'inauguration du forum national en présence de M. le Ministre Délégué chargé des Relations avec le Parlement, accompagné par M. Khalid Safir, Directeur Général du Groupe CDG

Rapport ESG

Démarche ESG

JAIDA promeut l'action sociale et le développement durable dans le cadre de ses prérogatives.

11 objectifs de développment durable adressés

21 enjeux prioritaires identifiés

17 consultations de parties prenantes

Un engagement fort en faveur de l'inclusion financière

Les actions de JAIDA ont pour but de contribuer à l'optimisation et à l'accélaration de l'inclusion financière nationale. En effet, à travers son action, JAIDA participe à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects du secteur de la microfinance.
La mission de JAIDA consiste à financer les associations de microcrédit en vue de promouvoir le financement des activités génératrices de revenu de manière à lutter activement contre la pauvreté. JAIDA remplit cette mission en apportant les concours financiers et techniques aux institutions de microfinance qui développent, elles, une offre de microcrédit adaptée au profil de ses clients.

Une organisation au service du développement des IMF

JAIDA met toute son expertise au service de ses partenaires à travers la mise en œuvre de programmes d'assistance technique pour appuyer le développement des IMF et améliorer leur efficacité opérationnelle.
Convaincue que la microfinance est un outil puissant de développement social et de réduction de la pauvreté, JAIDA contribue également au développement structurel du secteur par la mobilisation, la coordination et l'harmonisation des activités des bailleurs de fonds internationaux. JAIDA combine ainsi le financement et l'accompagnement conformément à son plan stratégique et intervient en complémentarité avec les autres acteurs du secteur (système bancaire, capitaux privés...) pour accompagner le développement structurel du secteur.
En réalisant ses missions et sa raison d'être, JAIDA prône par l'exercice de son activité, l'inclusion financière et endosse de fait un rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif.

L'impact social et sociétal des investissements au centre de la stratégie de JAIDA

En tant que société à mission auprès des IMF au Maroc, JAIDA complète son approche durable et inclusive par le biais de l'investissement à impact.
Cette stratégie repose sur l'accompagnement des IMF pour mettre en place de nouveaux produits permettant d'encourager les bénéficiaires à bâtir une société plus inclusive, plus viable, plus résiliente et plus novatrice.
Les outils de gestion de portefeuille développés par JAIDA rendent possible cette approche diversifiée autour de l'investissement notamment grâce à un guide robuste de due diligence permettant d'évaluer chaque proposition d'investissement et de l'analyser en termes :

- d'alignement stratégique pour évaluer si l'investissement aidera l'investisseur à faire progresser sa mission
- de proposition de valeur afin d'analyser si la solution proposée est pertinente en termes de capacité organisationnelle et de disponibilité des ressources
- de normes de durabilité en considérant tout l'aspect ESG de l'organisation et sa transparence

Contribuer aux objectifs de développement durable

Les 193 États qui composent l'ONU ont adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015. Ils se sont ainsi engagés à réaliser l'Agenda 2030, qui associe à chacun des 17 objectifs des cibles à atteindre à l'horizon 2030.
Ces objectifs indiquent la marche à suivre afin de bâtir un avenir durable pour tous. Il s'agit de faire face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif.
Les initiatives et la politique de durabilité de JAIDA permettent de contribuer à 11 de ces objectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes

Contribuer à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Contribuer à donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être

Contribuer à réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Contribuer à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable et un travail décent pour tous

Contribuer à mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Contribuer à réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Contribuer à établir des modes de consommation et de production durables

Contribuer à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Contribuer à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

Etablir des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour la réalisation des objectifs

Dialoguer avec nos parties prenantes

Pour avoir une vision à 360 degrés de sa RSE et de son évolution, JAIDA implique ses différentes parties prenantes qui participent directement ou indirectement à la concrétisation de sa mission.
JAIDA porte un intérêt important à maintenir un dialogue constructif avec chacune d'elles, et de créer de la valeur avec elles.
Une cartographie complète des parties prenantes de JAIDA a été réalisée en 2021.
L'ensemble de ces parties prenantes a ensuite été consulté pour l'exercice de matérialité.
7 catégories de parties prenantes ont émergé.

Parties Prenantes	Moyens d'engagement et de communication	Fréquence	Priorités
Employés	Newsletters / Réunions hebdomadaires / Formations	en continu / au besoin	Culture d'entreprise / Opportunités de carrière / Conditions de travail équitables
Membres du conseil d'administration	Réunions des organes / Séminaires	Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle/ au besoin	Mise en œuvre de la stratégie / Conformité et gestion des risques / Gestion de l'entreprise
Bailleurs de fonds et partenaires financiers	Rencontres et réunions / Appels individuels	en continu / au besoin	Évaluation des besoins financiers/ Etude de faisabilité des projets d'assistance technique / Mesure d'impact et reporting
Clients	Due diligence / Rencontres et réunions / Appels individuels	en continu	Offres de produits et services / Accompagnement technique
Société Civile et Associations	Rencontres et réunions	en continu / au besoin	Etude de faisabilité des projets de partenariat
Instances gouvernementales	Séances d'information et d'échanges / Rencontres et réunions	en continu / au besoin	Conformité Gestion des risques
Banques	Appels individuels / Rencontres	en continu / au besoin	Solvabilité et capacité financière

Identifier nos enjeux prioritaires

L'analyse de la matérialité est un élément essentiel de la démarche en matière de RSE, puisqu'elle permet de définir les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) les plus importants pour les principales parties prenantes de JAIDA et pour l'organisation, et de les hiérarchiser en fonction des objectifs et des attentes de celles-ci.
En 2021, JAIDA a engagé un dialogue avec ses parties prenantes afin de définir ses priorités ESG et de décider de la meilleure façon de les aborder. La matrice de matérialité qui est ressortie de cet exercice résume l'importance des 21 enjeux identifiés pour son impact social et ses futures réussites en tant qu'entreprise.

La matrice de matérialité de JAIDA

Notre processus d'évaluation

Identification des enjeux ESG

Nous avons d'abord entrepris un examen général pour déterminer quels seraient les enjeux ESG pertinents pour JAIDA et ses activités. Plusieurs éléments ont été ainsi examinés tels que les normes mondiales les plus récentes en matière de conduite responsable des entreprises et de reporting, les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), ou encore les plus récentes évaluations de matérialité conduites par nos pairs du secteur dans le monde.

Évaluation et priorisation des enjeux ESG

Nous avons ensuite interrogé les parties prenantes internes et externes afin d'établir la priorité des enjeux importants et de déterminer la meilleure façon de les adresser. Le processus consiste en un classement des enjeux en fonction de leur importance et de leur impact sur la société selon les parties prenantes externes (axe des «Y» dans le graphique) et de leur importance et de leur impact sur notre success modèle au cours des cinq prochaines années (axe des «X»).
Les parties prenantes consultées ont répondu au questionnaire envoyé et ont noté les 21 enjeux formalisés par JAIDA à travers une échelle de notation de 5 niveaux. Ces niveaux expriment l'importance donnée à l'enjeu et la perception de la performance de JAIDA. La consolidation finale des résultats a été réalisée selon une méthode d'équi-pondération des réponses reçues.
Le questionnaire a reçu un taux de réponse de 89 %.

Prévision de l'évolution potentielle des enjeux au cours des prochaines années

Le développement durable est un sujet en constante évolution. Certaines parties prenantes internes et externes participent à cette évolution et ont suggéré d'intégrer au prochain exercice de matérialité les enjeux suivants :

- Impact de la microfinance sur le foyer;
- Amélioration de la gestion des risques avec un système de scoring efficace;
- Ajustement permanent du modèle économique;
- Adaptation aux enjeux du secteur d'activité;
- Amélioration des performances en réduisant les coûts;
- Amélioration de l'organisation et des méthodes de travail.

Interprétation de la matrice

A partir de cette matrice et des risques extrafinanciers inhérents à l'activité de l'entreprise, JAIDA a classé les enjeux selon le résultat de la matrice (du plus important au moins important) et a élaboré son rapport selon dix priorités identifiées et regroupées dans les quatre engagements ESG qui guident les actions de JAIDA.

Être catalyseur d'un développement national inclusif (nos priorités sociétales et economiques)

1. Favoriser et généraliser l'accès de tous aux services de microcrédit
2. Supporter la création d'activités génératrices de revenus durables
5. Développer des offres diversifiées en faveur de nos clients
3. Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public/privé
6. Mesurer l'impact économique et social de la microfinance sur la société
4. Contribuer à l'autonomisation de la femme
7. Soutenir la digitalisation et l'innovation dans le secteur

Être exemplaire en matière de gouvernance responsable (nos priorités en matière de gouvernance)

9. Etre exemplaire en matière de conformité réglementaire
8. Assurer une bonne gouvernance
11. Organisation de la gestion des risques
13. Etablir un environnement des affaires éthique et transparent
10. Coopération avec des organisations nationales, internationales et milieu associatif
12. Sécurité informatique et protection des données

Offrir à nos collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive (nos priorités sociales)

16. Egalité Hommes-Femmes et égalité des chances
17. Offrir aux collaborateurs une bonne qualité de vie au travail
15. Développer les compétences et l'employabilité
14. Fidélisation et attractivité des rémunérations
18. Assurer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs

Agir en faveur de l'environnement (nos priorités environnementales)

21. Soutenir les populations rurales et agricoles face aux changements climatiques
19. Financer des projets à impact positif sur l'environnement
20. Politique interne en matière de responsabilité environnementale

Être catalyseur d'un développement national inclusif

83 673
bénéficiaires finaux

45%
AGR féminines financées

52%
activités financées dans le milieu rural

Soutenir la création d'activités génératrices de revenus durables

JAIDA est un acteur ancré dans les enjeux de durabilité avec un engagement fort pour le soutien de la création d'activités génératrices de revenus.

Maillage territorial
JAIDA couvre l'ensemble des régions du Royaume via le réseau des AMC

3%
du revenu brut de JAIDA alloué à l'appui du secteur

45%
Part des AGR féminines financées

Contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes

JAIDA participe depuis 2014 au programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) via le microcrédit organisé par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit. Le programme national d'appui aux AGR a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique.
Cette initiative permet l'identification et le soutien financier d'initiatives portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les IMF et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.
Chaque année, un appel à candidatures est ainsi lancé auprès des IMF en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au programme.
L'aide financière de la Fondation CDG qui leur est attribuée permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, et équivalent à 50% du coût du projet dans la limite du plafond du crédit attribué par les IMF.
Ce programme couvre toutes les régions du Royaume dans lesquelles opèrent les institutions de microfinance.
JAIDA joue un rôle de coordinateur avec l'ensemble des partenaires en contribuant à l'organisation du programme.

Agir pour l'autonomisation des femmes

2023 a été une année charnière pour JAIDA en termes de soutien d'initiatives féminines. En effet, 45% des financements octroyés cette année concernent des activités génératrices de revenus auprès de femmes, un taux en hausse de 15% par rapport l'année 2022.
La genèse du microcrédit est fortement liée à l'accès aux femmes aux AGR. Selon l'Organisation Mondiale du Travail, les femmes représenteraient aujourd'hui 80% des 130 millions de personnes qui ont recours au micro-crédit dans le monde. Cette prédominance des femmes dans la microfinance s'explique principalement par le fait que les femmes sont plus touchées par la pauvreté et qu'elles remboursent mieux leurs prêts.
Parce que l'accès aux services de microfinance est un outil pour l'émancipation des femmes et vecteur de soutien de la cellule familiale, les IMF partenaires de JAIDA mènent des politiques volontaristes et ciblées en faveur des femmes.

Soutenir le développement du secteur via les programmes encourageant les AGR

JAIDA contribue chaque année au développement du secteur à travers des partenariats avec son écosystème notamment avec la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM) ou le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire (CMS).
En 2023, JAIDA a alloué l'équivalent de 3% de ses revenus bruts aux lauréats de tous les évènements que JAIDA sponsorise tels que le prix de « Lalla Al Moutaaouina », le programme « génération solidaire » ou encore le « prix national du micro-entrepreneur ».

Agir pour le milieu rural

Le milieu rural, un axe stratégique d'intervention pour JAIDA.

52% des activités financées dans le milieu rural

21% du portefeuille alloué au financement agricole via TEF

7 IMF ayant bénéficié de la ligne du programme contre la pauvreté en milieu rural

Implémentation du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers la coopération italienne

Dès 2010, soit 3 ans après sa création, JAIDA a signé une convention de prêt avec le Ministère de l'Economie et des Finances portant sur un montant de 6 millions d'euros accordé par la République italienne à travers son instance de Coopération Internationale et exclusivement destiné au financement du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le soutien au secteur du microcrédit.
JAIDA a le rôle central d'opérateur de financement afin d'optimiser l'affectation des fonds aux 2 programmes suivants :

- le premier programme consiste en l'affectation d'un million d'euros au profit de cinq IMF destiné à doter ces associations des moyens nécessaires pour développer de nouveaux produits de microcrédits en zone rurale.
- le deuxième programme d'un montant de 5 millions d'euros, est destiné à toutes les associations marocaines qui ont besoin d'un appui financier pour octroyer des microcrédits en milieu rural avec une priorité donnée aux entrepreneurs des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Depuis son démarrage, 7 IMF ont bénéficié de la ligne (Al Amana, Attawfiq, Arrawaj, Attadamoune, Al Karama, Inmaa et Atil) et JAIDA continue de promouvoir le programme de coopération italienne auprès des IMF qui interviennent dans le rural.
Le financement dans le milieu rural constitue plus de la moitié du portefeuille JAIDA et s'élève à 52% des activités financées.

JAIDA finance un acteur de référence en matière de financement de la petite agriculture

Depuis 2013, JAIDA finance Tamwil El Fellah (TEF), un partenaire clé de JAIDA pour le financement de l'agriculture au Maroc. A travers cette relation, JAIDA et TEF réitèrent leurs engagements dans le cadre du soutien au Plan MAROC VERT en promouvant des petites et moyennes exploitations agricoles présentant des projets rentables et viables mais exclues du financement bancaire classique.
A la fin de l'année 2023, TEF compte plus de 100 000 prêts actifs et fait partie des acteurs les plus robustes malgré les défis qui ont été engendrés par la crise sanitaire et le déficit pluviométrique. Filiale à 100% du Groupe Crédit Agricole du Maroc, Tamwil El Fellah est spécialisée dans le financement des petits producteurs n'ayant pas accès au financement bancaire traditionnel. Le champ d'intervention de JAIDA à travers le financement de TEF s'étend aux petits producteurs bénéficiaires des projets d'agrégation situés dans les zones à fort potentiel agricole et à forte valeur ajoutée. Ces projets ont notamment pour objectif de moderniser la production et d'augmenter la productivité agricole. Avec plus de 200 millions de DH financés cette année par JAIDA, TEF représente à elle seule plus de 20% des financements ruraux octroyés.

Diversifier les offres aux clients

JAIDA offre un panel de produits et de services diversifiés et innovants pour accompagner l'ensemble du secteur de la microfinance au Maroc.

Financement

produits laboratoires
produits régionaux
produits thématiques
produits classiques

Accompagnement

Lignes d'assistance technique levées auprès des partenaires et bailleurs de fonds orientées vers les secteurs de la microfinance

Une offre complète adaptable aux spécificités et incluant une assistance technique

JAIDA dispose de plusieurs solutions de financement couplées à des offres d'assistance technique : les clients bénéficient d'un accompagnement dans l'amélioration de leurs processus de gestion, dans le but de renforcer leurs capacités institutionnelles, maitriser le risque et mieux exploiter les ressources.
JAIDA propose des prêts génériques comme les prêts senior ou les prêts subordonnés mais est également en mesure d'offrir des prêts spécifiques comme :
- Les produits laboratoires, destinés à être testés sur le marché avec de petits volumes et à être déployés sur grande échelle dès qu'ils prouveront leur rentabilité.
- Les produits régionaux, destinés à être développés sur une région en particulier pour tenir compte de ses spécificités.
- Les produits thématiques qui permettent d'encourages les IMF à financer des activités spécifiques avec notamment une approche genrée.

Une réflexion stratégique en cours pour une offre plus large en matière d'économie sociale et solidaire

JAIDA a mené une réflexion stratégique en 2023 afin de restructurer son offre et ses prérogatives et aux fins de s'aligner davantage aux récentes évolutions structurelles du marché au niveau national. Cette réflexion aboutira à un nouveau positionnement et à une offre plus large qui conforteront JAIDA dans sa position d'expert dans le financement de l'économie sociale et solidaire.

Une compréhension du secteur qui repose sur une politique de partenariats pour plus d'impact

Depuis sa création, JAIDA est présente sur de nombreux évènements et a signé des conventions de partenariats avec des parties prenantes multiples aussi bien nationales qu'internationales.
JAIDA est proactive dans son approche réseau et tisse des liens privilégiés avec des acteurs tels que le Centre Mohamed VI de soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) ou encore l'ecosystème des actionnaires de JAIDA.
Ces interactions participent au dynamisme et à l'innovation du secteur. Parmi les nombreuses manifestations auxquelles JAIDA a pris part, nous pouvons citer notamment le Forum Mediterranean Laboratories Entrepreneurship, le salon de l'Economie Sociale et Solidaire, le Programme d'Appui aux AGRs ou encore le Forum des Investisseurs de Microfinance. JAIDA apporte ainsi des solutions adaptées au contexte économique et conjoncturel grâce à sa compréhension poussée du secteur et à ses partenariats noués avec l'ensemble de ses parties prenantes. En effet, à sa création et alors que la maturité du secteur du microcrédit au Maroc se construisait encore, JAIDA a conduit de nombreuses études sectorielles, collectant et analysant des données pertinentes auprès des IMF. L'objectif étant d'apporter des éléments de conjoncture économique, de souligner les tendances sectorielles et d'identifier les spécificités nationales ou régionales Cette dimension de réflexion stratégique s'accompagne d'un ajustement permanent du modèle économique et de l'adaptation aux enjeux du secteur d'activité.

Être exemplaire en matière de gouvernance responsable

8
Membres du conseil d'administration

28%
Administrateurs indépendants

10
Réunions de conseil d'administration et de comités spécialisés

Conseil d'administration

La politique de gouvernance responsable irrigue l'ensemble des processus de pilotage de JAIDA, notamment à travers un Conseil d'Administration engagé qui définit les objectifs stratégiques, financiers et organisationnels à long terme.

28% Administrateurs indépendants

97% Taux de présence

5 Réunions de Conseil d'administration

M. Yassine HADDAOUI

Président du Conseil d'Administration
Administrateur

Mme Houda CHAFIL

Administratrice, représentante de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

KFW

Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

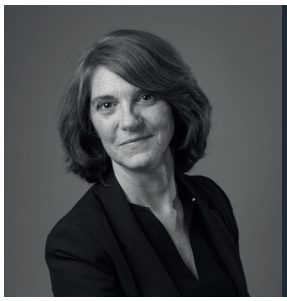

Mme Marie-Hélène LACHAND

Administratrice, représentante de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

M. Bruno VINDEL

Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement (AFD)

M. Mhamed EL MOUSSAOUI

Administrateur, représentant de Barid Al Maghrib

M. Michel GONNET

Administrateur independant

M. Laidi EL WARDI

Administrateur independant

M. Yassine HADDAOUI

Président du Conseil d'Administration
Administrateur

Monsieur Haddaoui est diplômé de Sciences Po Paris et de l'ISCAE et est titulaire d'un DESS en ingénierie financière de l'université Paris XII. Il est président du conseil d'administration de JAIDA depuis octobre 2023 et Directeur Général de CDG Invest depuis février 2019. Il est par ailleurs président ou administrateur de plusieurs sociétés au sein du Groupe CDG:
Il a auparavant été Directeur du pôle Stratégie et Développement au sein de la Caisse de dépôt et de gestion, Directeur stratégie de CDG Capital et directeur chez Fipar Holding.

Mme Houda CHAFIL

Administratrice, représentante de la Caisse de Dépôt et de Gestion

Madame Chafil est ingénieur d'état diplômée de l'école Hassania des travaux publics. Elle est titulaire d'un MBA de l'école nationale des Ponts et Chaussées de Paris et d'un certificat d'administrateur de sociétés délivré conjointement par l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et l'IUR. Elle est administratrice de JAIDA depuis octobre 2023. Elle est par ailleurs la directrice générale de Maghreb Titrisation depuis 2011 et occupe la fonction de directrice du pole ressources et Finance au sein de la CDG depuis juillet 2023. Elle a auparavant occupé des fonctions clés au sein de banques de la place (BMCI et BMCE Bank) avant de rejoindre en 2007 le groupe CDG au sein de la holding CDC Développement en tant que membre du comité de direction et directrice déléguée en charge de la stratégie financière.

Mme Marie-Hélène LACHAND

Administratrice, représentante de la Caisse des Dépôts et Consignations

Madame Lachand est titulaire d'un master en finances de l'école supérieure de commerce (IPAG Paris) et d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières. Depuis 2001, elle a exercé diverses fonctions clés au sein du groupe de la Caisse des dépôts et consignations, notamment la gestion du portefeuille forestier du groupe (71 000 hectares) et des participations non cotées. Elle a occupé auparavant pendant 10 ans des fonctions de responsable des comptes consolidés et contrôleur financier au sein du groupe Banque Worms (Deutsche Bank Group).

M. Bruno VINDEL

Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement (AFD)

Ingénieur diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de l'Ecole Nationale du Génie Rural Eaux et Forêts de Paris, Monsieur VINDEL est responsable du pôle « Institutions Financières et Collectivités territoriales » à l'agence de Rabat de l'AFD, organisation dans laquelle il évolue depuis 2008. Monsieur VINDEL y a notamment occupé les fonctions d'économiste et de chargé de mission sur les politiques alimentaires. Il a par ailleurs été Directeur de séminaire à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur le processus de négociation communautaire, de 1990 à 2021. Il n'exerce aucun autre mandat d'administrateur.

M. Mhamed EL MOUSSAOUI

Administrateur, représentant de Barid Al Maghrib

Ingénieur d'Etat de l'école Hassania d'ingénieurs, Monsieur El Moussaoui est Directeur Général et membre du Directoire chez Al Barid Bank.
Il a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilités chez AttijariWafa Bank et Crédit du Maroc avant de rejoindre Barid AL Maghrib en 2008 en tant que Directeur des services financiers avant d'intégrer le directoire d'AL Barid Bank lors de son lancement en 2010.

M. Michel GONNET

Administrateur indépendant

Monsieur Gonnet est diplômé de l'ENA et a débuté sa carrière au Ministère des Finances notamment à la Direction des Relations Economiques Extérieures comme conseiller commercial en Corée du sud, et chef de bureau. Il a ensuite été conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, Edmond Alphandéry et du Ministre du Budget, Nicolas Sarkozy, en charge de l'organisation générale du ministère de 1993 à 1995. Il a été nommé Directeur de la Comptabilité Publique en 1995. En 1998, il rejoint la Caisse des Dépôts et Consignations comme Secrétaire Général puis Directeur général Adjoint en charge des missions publiques et Président de C3D en charge des filiales non financières (immobilier, transports, tourisme, ingénierie…) En 2004, il est nommé Directeur Général du Crédit Foncier de France (Groupe Caisses d'Épargne) et occupe les fonctions de Directeur de la Banque du Développement Régional à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (PME, collectivités locales, économie sociale) et de Président du Directoire de la Financière Océor en charge de l'international.

M. Laidi EL WARDI

Administrateur independant

Monsieur El Wardi est diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon (option : analyse numérique et modélisation mathématique) et titulaire de plusieurs certificats professionnels.
Après un premier parcours en tant que consultant et expert en modélisation mathématique dans des industries de pointe en France, il rentre au Maroc pour accompagner le premier programme d'informatisation de la Direction Générale des Impôts.
Il rejoint ensuite, le Groupe Banque Populaire, au sein duquel il a occupé plusieurs postes de responsabilités où il a initié et mené plusieurs transformations d'envergure visant à renforcer davantage le positionnement des Banques Populaires sur leurs marchés traditionnels et à donner une autre dimension à leurs activités commerciales. Entre 2012 et 2015, Monsieur EL WARDI a participé activement à la restructuration du mode de fonctionnement des Banques Atlantiques (réseau bancaire subsaharien acquis par le groupe Banque populaire) et au développement des activités de « Retail Banking » au sein de ce réseau. Ainsi que la supervision des travaux de création et de lancement d'une filiale bancaire dédiée aux activités de finance participative. De juin 2019 à février 2021, Monsieur EL WARDI a supervisé en tant que Conseiller du Président Directeur Général du Groupe Banque Centrale Populaire, le déploiement de la stratégie et du programme de restructuration des activités de paiements et de « mobile payment », pour renforcer davantage la position du groupe dans l'inclusion financière et le « retail banking » de masse.

Comités spécialisés

JAIDA est dotée de trois comités spécialisés relevant du Conseil d'Administration qui assurent un suivi rigoureux de l'activité de JAIDA.

5
Réunions comités spécialisés

96%
Taux de présence

Comité Grand Risques

Ce comité est une instance de décision en matière de financement des grands risques, chargée de l'étude des dossiers de crédit supérieurs à 10 MDH par contrepartie par an ainsi que de l'ensemble de leurs modalités financières.

Il est constitué de trois membres :
Mme Houda CHAFIL, Présidente du Comité
M. Bruno VINDEL
M. Laidi EL WARDI

En 2023, le comité grands risques s'est réuni 1 fois avec un taux de présence des membres de 100%

Comité d'Audit et des Risques

Ce comité est chargé d'assister le conseil d'administratiion dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne et de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit.

Il est constitué de trois membres :
M. Michel GONNET, Président du Comité
Mme Houda CHAFIL
Mme Marie-Hélène LACHAND

En 2023, le comité d'audit et des risques s'est réuni 4 fois avec un taux de présence des membres de 91,5%.

Comité de Nominations et de Rémunération

Ce comité est chargé de conseiller et d'assister le conseil d'administration dans le processus de nomination des mandataires sociaux ainsi que de préparer la politique générale de nomination et de rémunération. Le comité examine les propositions de cooptation ou de nomination des administrateurs indépendants et donne un avis sur la proposition de nomination ou de révocation.

Il est constitué de trois membres :
M. Mhamed El MOUSSAOUI, Président du comité
M. Yassine HADDAOUI
Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

En 2023, le comité de nominations et de rémunération ne s'est pas réuni.

Comité de management

Le comité de management est l'instance de suivi de l'ensemble des activités et projets de JAIDA. Il est présidé par le dirécteur général et se tient une fois par semaine.

1 réunion hebdomadaire

7 membres

29% représentativité des femmes

M. Hatim SEFFAR
Directeur Général

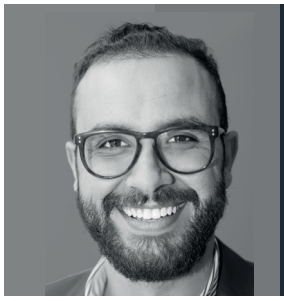

M. Souliman BOUAZROU
Responsable Comptabilité et Fiscalité

Mme Safae AIT SI ABBOU
Responsable Risk Management

Mme Sanae SOUITAT
Responsable des Affaires Administratives

M. Ahmed LAASRI
Responsable Portefeuille et Investissement

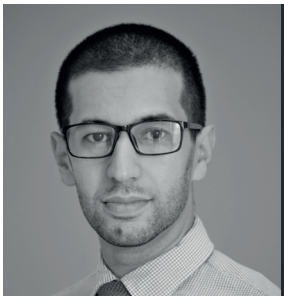

M. Azar IOUNOUSSE
Responsable Financier

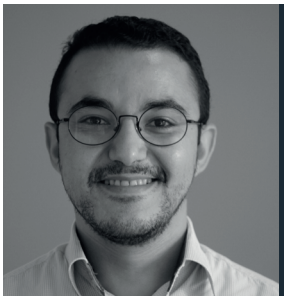

M. Ayoub EDDAHABI
Chargé de portefeuille financement

Se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance

Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

La séparation des fonctions de direction générale et de président du conseil est de de nature à éviter les conflits d'intérêts et est considéré aujourd'hui comme une des best practice en termes de gouvernance. Cette dissociation permet aux deux fonctions d'être exercées pleinement et à l'organisation de poursuivre son développement dans les meilleures conditions. C'est le mode de gouvernance que JAIDA a mis en place.

Pacte d'actionnaires

JAIDA dispose d'un pacte d'actionnaires qui définit les modalités du soutien financier apporté par les actionnaires ainsi que les dispositions relatives à leurs relations en qualité d'actionnaires. Ce pacte stipule également la structure de bonne gouvernance et de bonne gestion de JAIDA. Le pacte d'actionnaires a pour objectif également de définir les relations entre les actionnaires au sein de JAIDA ainsi que ses objectifs stratégiques.

Chartes et règlements

JAIDA dispose de chartes pour chaque comité spécialisé. Elles permettent de définir les missions et fixent les bonnes règles de fonctionnement de ces derniers. Quant au Conseil d'Administration, il se réunit au moins 4 fois par an et aussi souvent que le Président l'estime nécessaire ou sur demande de la moitié des membres du conseil. Un quorum minimal de deux tiers des administrateurs a été fixé. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des administrateurs présents ou représentés.

Relation avec les actionnaires

Les assemblées générales des actionnaires sont tenues au respect des délais de convocation et de publication prévus par la Loi. Lors de ces réunions, plusieurs documents sont remis aux actionnaires tels que les rapports de gestion et les rapports d'activité annuels. Un espace sur le site web de JAIDA est dédié à la communication financière et aux investisseurs et contient toutes les publications financières permettant de suivre l'actualité de l'entreprise.
www.jaida.ma

Prérogatives étendues du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour l'examen des comptes semestriels et annuels, l'examen du budget de la société ainsi que pour discussion d'autres questions soulevées par le Conseil ou par la Direction Générale de JAIDA. Ses prérogatives sont larges et regroupent notamment :

- La politique globale de financement de la Société ;
- La définition des orientations stratégiques de la Société ;
- La désignation des administrateurs membres des comités de Grands Risques, Audit et Risques et Nominations et Rémunérations ;
- L'approbation du budget annuel de la société et des modifications éventuelles qui pourraient intervenir au cours de l'année ;
- La définition et la bonne application des critères d'éligibilité et d'octroi des prêts ;
- La prise des décisions par rapport aux limites d'exposition et à la gestion des risques.

Indépendance des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée Générale, sur proposition des membres du Conseil d'Administration. Les critères d'indépendance pour la nomination d'administrateurs indépendants ont été définis par l'article 41bis de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes. Les administrateurs indépendants sont retenus pour leur qualification, et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 de Bank Al-Maghrib.

Rémunération et jetons de présence

En 2023, le montant global brut des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, s'est élevé à 150 000 dirhams. La rémunération annuelle de la direction générale s'est élevée à 437 000 dirhams. La direction bénéficie d'avantages en nature telles qu'une voiture de fonction. La direction générale ne bénéficie pas de stock-options.

Instituer l'éthique des affaires et des comportements

Le code déontologique

Le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil d'Administration de la société a été adopté sur décision du Conseil d'Administration de la société du 7 mars 2008. Il précise les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration et les principes qui le régissent tels que le devoir de bonne gouvernance, de confidentialité, d'indépendance ainsi que les obligations d'informer et le droit à l'information. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du Conseil d'Administration de la société s'obligent à une stricte neutralité d'opinion. Ils veillent à ne pas porter préjudice aux intérêts et à l'image de la société dans le cadre d'autres activités qu'ils pourraient exercer. Ils s'engagent à ne pas se servir de leur appartenance à la société pour valoriser leur situation personnelle dans d'autres instances. Les membres du Conseil d'Administration s'engagent également à ne pas favoriser directement ou indirectement leurs intérêts personnels ou professionnels ainsi que ceux d'un membre de leur famille ou autre proche au détriment des intérêts de la société et de ses actionnaires. En 2023, un nouveau code d'éthique et de déontologie est entré en vigueur précisant l'ensemble des règles de bonne conduite et d'éthique professionnelle applicables aux collaborateurs de JAIDA en vue de préserver l'image de l'établissement et sa réputation et de veiller à l'application du dispositif légal et réglementaire applicable.

Know your customer

KYC (Know Your Customer) est le processus fondamental qui définit et permet les relations entreprises-utilisateurs. La procédure KYC est la première étape pour qu'une personne devienne un client ou un utilisateur enregistré d'une organisation ou d'une entreprise avec sécurité, en toute garantie et dans le respect des réglementations qui régissent ce fait. Bien qu'elle touche tous les secteurs, étant nécessaire pour les processus sensibles dans n'importe quel milieu, elle est particulièrement pertinente pour les institutions financières. Les mesures KYC sont établies autour d'un processus d'identification et de vérification de l'identité d'un client dans lequel une série de contrôles et de vérifications sont appliqués pour éviter les relations commerciales avec des personnes liées au terrorisme, à la corruption ou au blanchiment de capitaux, entre autres.

Lutte anti-blanchiment

JAIDA a mis en oeuvre un dispositif de lutte anti-blanchiment, de vigilance et de veille interne relatif au financement du terrorisme (LBC/FT), conforme aux recommandations du Groupe d'Action Financière et à la législation marocaine en vigueur et s'assure que ses clients eux-mêmes disposent et appliquent des dispositifs conformes à ces recommandations.

Nos engagements envers les bailleurs de fonds à impact

JAIDA s'engage à promouvoir le développement durable et l'économie responsable à travers une série d'engagements concrets vis-à-vis de ses bailleurs de fonds étrangers. Ces engagements illustrent notre volonté de contribuer positivement à la société et à l'environnement dans lesquels nous opérons.

Allouer une part des lignes de financement aux IMF de petite ou moyenne taille : JAIDA soutient activement les IMF de petite et moyenne taille, qui jouent un rôle crucial dans le développement économique local et qui sont en manque de soutien financier.

Adhérer aux Standards de Protection des Clients: JAIDA adopte les standards internationaux de protection des clients, garantissant ainsi des pratiques commerciales éthiques et responsables, (transparence, tarification responsable, traitement équitable et respectueux des clients et confidentialité des données clients).

Prohiber et éviter les pratiques considérées comme interdites : JAIDA condamne fermement la corruption, la fraude, la coercition et les pratiques collusoires, et s'engage à maintenir des normes éthiques élevées dans toutes ses opérations.

Respecter les dispositions de la loi 09_08 concernant la protection des données personnelles : JAIDA assure la confidentialité et la sécurité des informations personnelles collectées en respectant pleinement la législation en vigueur.

Se conformer aux réglementations sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme : En contribuant à la sécurité et à la stabilité financière, JAIDA s'engage à respecter strictement ces réglementations dans l'ensemble de ses contrats.

Instaurer une gestion des risques maitrisée

Comité d'Audit et des Risques

En conformité avec les dispositions des articles 17 et 18 de la Directive 1/W/2014 de Bank Al-Maghrib relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, le Comité d'Audit et des Risques (CAR) est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne, de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit. Il veille également à l'intégrité de l'information financière et comptable diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés. Le CAR est l'intermédiaire privilégié entre les différents intervenants dans le processus de contrôle et de surveillance de l'établissement.

Comité des Grands Risques

Le Comité des Grands Risques (CGR) a été créé sur décision du Conseil d'Administration réunit le 26 novembre 2015. Le CGR est chargé de statuer sur les dossiers de crédit qui lui sont soumis par la direction générale. Les attributions du CGR peuvent être ainsi définies :

- Approuver des risques supérieurs à dix millions de dhs par contrepartie et par année civile et de l'ensemble de leurs modalités financières
- Mettre à jour les conditions d'éligibilité
- Examiner tout sujet relevant de la politique d'investissement de JAIDA.

Plan de continuité d'activité

JAIDA a mis en place en Juin 2021 son plan de continuité d'activité qui s'inscrit dans le cadre de la conformité de JAIDA à la Directive n47°/G/2007 de Bank Al-Maghrib en tant qu'organisme assimilé à un établissement de crédit. Cette directive s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bâle II.

Dispositif de vérification des opérations et des procédures internes

Le dispositif de contrôle interne de JAIDA vise à garantir la maîtrise globale des risques.

Il consiste en un ensemble de moyens en vue d'assurer en permanence la vérification des opérations et des procédures internes.
Il a été complété en 2023 par la mise en place d'une politique de gestion globale des risques qui constitue un référentiel de base en matière de gestion de risques.
En 2023, trois nouvelles procédures ont été mises en place pour renforcer le dispositif de maîtrise de l'organisation. La première concerne l'externalisation des activités, la procédure mise en place permet d'évaluer les risques opérationnels encourus notamment en termes de protection des données et leur confidentialité. La deuxième concerne la publication des informations financières et a pour objectif de mitiger les risques en termes de couverture des délais et de la conformité des informations. Enfin, la dernière procédure concerne le recrutement du personnel.

Cartographie des risques et dispositif de maitrise des risques

JAIDA a mis en place un outil de gestion stratégique via sa cartographie des risques.
La cartographie des risques est un outil clé du pilotage des risques et permet d'identifier les risques auxquels JAIDA peut potentiellement être confrontée, leurs probabilités de survenance, leur niveau d'impact et les dispositifs de gestion et de maîtrise associés à chacun d'entre eux.

Risque de crédit

JAIDA veille en permanence, à la santé et à la qualité du portefeuille engagements. Cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques afin d'y apporter les ajustements appropriés.

Risque de taux

Ce risque est mitigé chez JAIDA par un suivi régulier des indicateurs de mesure (le taux directeur, la sensibilité des valeurs économiques, les bons du trésor, le volume des levées sur le marché...); par l'appréciation du taux et le calcul de la marge sur chaque dossier de financement et enfin par un reporting mensuel.

Risque de liquidité

Ce risque fait l'objet d'un suivi régulier à travers un reporting dedié. Une stratégie de refinancement est également mise en place qui permet à JAIDA de planifier des levées dans les meilleures conditions et en adéquation avec son business plan quinquennal ainsi que son budget annuel.

Risque de marché

JAIDA se finance et se refinance à des taux fixes et variables, ce qui réduit considérablement l'effet de volatilité du marché. La préparation des lignes de refinancement à l'avance sur la base des indicateurs de trésorerie permet également d'anticiper des actions d'optimisation et de couverture de la marge.

Risque de concentration

Le risque de concentration couvre les expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan susceptibles d'exposer JAIDA à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Offrir à nos collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive

100%
part de l'effectif formé

250
mille DH
budget formation

73%
taux de réalisation du plan de formation

Une structure et une politique RH efficaces

Une structure organisationnelle performante

JAIDA est structurée en cinq entités dont les attributions sont décrites ci-après :

- Entité Portefeuille et Investissements qui gère les relations avec les IMF, la gestion des investissements, le suivi des financements en cours, le conseil en financement et assure la veille sectorielle et le suivi de la performance sociale;
- Entité Risk Management qui assure le contrôle et la gestion des risques (prévention des risques, renforcement de la culture du risque), la gestion des engagements et le contrôle interne ;
- Entité Finances & Comptabilité qui gère et optimise les opérations de refinancement et de trésorerie, gère la tarification, le décaissement des investissements, le reporting et la planification ainsi que le suivi des recouvrements ;
- Entité Partenariat et Assistance Technique qui a pour mission l'identification, la concrétisation et la gestion des partenariats, la gestion des projets d'assistance technique, la réalisation des études sectorielles ainsi que la communication institutionnelle ;
- Entité Support et Logistique qui est en charge des Achats, de la gestion des organes de gouvernance, de la Communication interne et externe, des Ressources Humaines et de l'administration de la fonction support.

Une politique de ressources humaines respecteuse des collaborateurs et propice à leur épanouissement

JAIDA veille à renforcer les expertises métiers et à développer les compétences transverses de ses collaborateurs grâce à un dispositif RH adapté.
Par ses politiques de recrutement, de formation et de gestion des carrières, JAIDA se donne les moyens de créer un environnement propice au développement individuel.
La politique de ressources humaines de JAIDA englobe des directives qui constituent une base saine pour une gestion efficace de son capital humain. Ce cadre inspire tous les collaborateurs dans leurs actions et leurs relations aux autres.
La première responsabilité de la politique RH est de contribuer à la qualité de la gestion des ressources humaines en proposant des règles appropriées et en veillant avec équité à la cohérence de leur application.
Les collaborateurs sont ainsi au centre de l'intention et contribuent efficacement à l'atteinte des objectifs opérationnels, financiers et d'impact social.
Les piliers de cette politique RH sont les suivants :

Responsabilité partagée

- Emploi équitable / Intégration
- Développement des compétences
- Management de la performance
- Evolution professionnelle

Bien être au travail

Améliorer les compétences et l'employabilité des collaborateurs

JAIDA s'engage à offrir des opportunités d'apprentissage variées à l'ensemble de ses collaborateurs.

100%
de l'effectif ayant bénéficié d'une formation en 2023

9
formations dispensées

Renforcer l'attractivité par une politique de recrutement et d'intégration efficace

JAIDA veille à renforcer son attractivité auprès des talents et à les fidéliser. Pour ce faire, l'entreprise a adopté une politique de recrutement et d'intégration efficace et a déployé des efforts importants dans la gestion de carrière.
La formation est au coeur de sa politique de ressources humaines permettant ainsi de renforcer les compétences, d'augmenter la motivation et de fidéliser les talents.
De plus, dans le cadre de sa politique RSE, JAIDA veille à ce que l'ensemble de ses recrutements respectent les principes de transparence et d'équité.

Valoriser la performance et l'individualisation des parcours

Le management de la performance au sein de JAIDA repose sur le principe d'équité et de reconnaissance des performances. La performance s'évalue par rapport à des attentes et à des objectifs fixés qui sont des leviers de progression dans la fonction.
Ces objectifs doivent être atteints en termes de compétences professionnelles, comportementales et managériales.
Les évaluations annuelles de la performance aboutissent à un plan de développement co-construit avec les collaborateurs, leur permettant de piloter et d'améliorer de manière continue le niveau de leur performance.
La rémunération de la performance est basée sur le principe d'équité et de reconnaissance des performance

Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences

Le plan de formation 2023 s'est articulé à la fois autour de formations métiers prévues pour répondre à un besoin lié à la maitrise du poste et à la progression professionnelle, mais aussi autour de la formation d'aptitudes transversales pour développer les compétences comportementales et de leadership des collaborateurs de JAIDA. Le budget de formation 2023 s'est élevé à 250 KDH dont 73% ont été consommés sur l'année.
Les collaborateurs ont bénéficié de sessions d'apprentissage via l'Académie CDG et dans d'autres académies spécialisées.

Offrir des conditions favorables pour un meilleur développement des collaborateurs

La politique générale des ressources humaines de JAIDA est structurée autour d'un management personnalisé des collaborateurs favorisant la mise en place des conditions adéquates pour un meilleur développement des collaborateurs . Pour ce faire, JAIDA a mis en place une politique RH adaptée, permettant d'accompagner aussi bien les enjeux business que de répondre aux ambitions et attentes de son encadrement. Cette politique s'articule autour des 4 axes suivants :

- Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences via un plan de formation ambitieux ;
- Valoriser la performance et individualiser le parcours ;
- Déployer un système de rémunération équitable et transparent.
- Offrir un package motivant d'avantages sociaux.

Promouvoir l'inclusion, le bien-être et agir en faveur de l'égalité des chances

JAIDA applique l'égalité des chances en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle.

Inclusion

JAIDA propose à ses collaborateurs un environnement de travail excluant toute forme de discrimination (genre, handicap, religion, âge, apparence physique, état de santé, origine régionale, opinions politiques etc.).
JAIDA s'appuie sur le Code du Travail Marocain ainsi que les décrets d'application afférents en matière de non- discrimination pour définir ses orientations en la matière.

Diversité

JAIDA mise sur des équipes diversifiées par leur expérience, leur histoire et leurs points de vue et leur genre.
La richesse des équipes repose sur leurs différences, qui sont des sources de complémentarités. Au sein de JAIDA 33% de l'effectif est féminin.

Égalité des chances

JAIDA fait la promotion de l'égalité des chances et favorise l'inclusion dans tout le cycle de vie des collaborateurs (de leur recrutement à leur départ de l'entreprise) et des projets. Ce faisant, l'entreprise mise sur l'équité salariale et propose de nombreuses possibilités de perfectionnement, de développement et de formation.
Afin d'offrir les mêmes chances aux personnes qui ont des responsabilités familiales, personnelles ou autres, JAIDA encourage la flexibilité des horaires de travail, et favorise le télétravail quand cela est possible.

S'engager pour le bien être au travail de tous les collaborateurs

Proposer un environnement de travail sain qui contribue à l'épanouissement des collaborateurs est primordial. Ceci permet aux collaborateurs d'évoluer dans un cadre qui offre des conditions favorables à la productivité.
JAIDA tient à cœur d'offrir un environnement de travail protégeant la santé et le bien-être de ses collaborateurs, conformément aux normes d'hygiène et de sécurité.
JAIDA assure un équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateurs, ce qui permet d'améliorer la productivité et la performance mais également de renforcer la satisfaction et la fidélisation des talents.

Agir en faveur de l'environnement

Une équipe réduite qui allège l'empreinte carbone de l'organisation

Des diligences qui intègrent la protection de l'environnement dans l'octroi des financements

Soutien aux populations rurales et agricoles face au changement climatique

Financer des projets à impact positif sur l'environnement

Être conforme aux bonnes pratiques en matière de responsabilité environnementale

Le modèle de fonctionnement de JAIDA avec un capital humain réduit de 8 collaborateurs dénote d'une conception optimale qui fait que la consommation d'énergie et la quantité de déchets sont très limités.
Un certain nombre de mesures sont également prises pour éviter le gaspillage inutile des ressources comme par exemple :
• La réduction de la consommation de papier grâce au recours à la digitalisation des documents internes et la dématérialisation, autant que possible, des réunions des comités internes de JAIDA ainsi que celles de ses instances de gouvernance.
• Les économies d'énergie et la limitation du matériel jetable grâce à la mise à disposition d'équipements réutilisables et ce, afin de réduire la production de déchets.

Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique

La variabilité climatique induit le développement d'une agriculture plus résistante et éco-efficiente répondant aux besoins et impératifs des populations rurales.
La stratégie adoptée par JAIDA concernant le domaine de l'agriculture a pour ambition de combiner la poursuite de la sécurité alimentaire (ODD 2) avec le développement économique et social (ODD 8), tout en respectant l'environnement.
Un nouveau modèle est en phase de réflexion en interne et avec des partenaires externes pour monter en puissance sur les sujets de lutte contre les défis climatiques que JAIDA ambitionne d'adresser à l'avenir à travers des lignes de crédits spécialisés et des produits verts.

Clause environnementale dans les conventions crédit

JAIDA a inclus dans sa convention d'ouverture de crédit plusieurs axes portant sur la promotion des pratiques pour le respect de l'environnement, par lesquels l'emprunteur s'engage à adopter des pratiques qui contribuent positivement à la planète.
En effet, une clause environnementale impose à l'emprunteur de s'engager à communiquer au prêteur l'ensemble des procédures et diligences qu'il conduit en matière de protection de l'environnement et à effectuer ses propres diligences et analyses sur les projets aux fins de s'assurer que ceux-ci n'aient pas un impact négatif fort et irréversible sur l'environnement.
Les financements octroyés par JAIDA ne peuvent pas être utilisés pour financer les projets pouvant induire un danger pour l'environnement, la santé ou la sécurité.
Ainsi, les financements ne peuvent concerner la production, la passation de marché ou une décharge intentionnelle de polluants organiques persistants (POP) identifiés comme étant de grande préoccupation pour la communauté mondiale, tout pesticide ou produit chimique classé comme «interdit» ou «strictement réglementé» dans le cadre du «Programme Avant le Consentement Informé»; ou un produit (y compris une émission ou un effluent) qui est interdit ou strictement contrôlé parce que ses effets toxiques sur l'environnement créent un risque sérieux pour la santé publique.

Tableau des indicateurs

Nos indicateurs sociaux

Thématique	Indicateur	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Effectif	Nombre de collaborateurs	8	8	**8**
Capital Humain	Budget formation (En KDhs)	200	250	**250**
	Part de l'effectif formé	63%	50%	**100%**
	Taux de réalisation du plan de formation	90%	67%	**73%**
	Recrutements	1	0	**0**
	Départ	0	0	**0**
	Licenciements	1	0	**0**
	Démissions	0	0	**0**
	Nature de contrat (CDI)	1	0	**0**
	Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 2 ans	2	1	**1**
	Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 2 et 5 ans	1	1	**1**
	Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 6 et 10 ans	2	2	**2**
	Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 10 ans	3	4	**4**
Diversité et égalité des chances	Part des femmes dans l'entreprise	37.5%	37.5%	**33.3%**
	Part des Responsables	5	5	**5**
	dont femmes	*1*	*2*	*2*
	Part des Cadres	2	1	**1**
	dont femmes	*1*	*0*	*0*
	Part des Employés	1	2	**2**
	dont femmes	*1*	*1*	*1*
Dialogue social	Nombre de représentant du personnel	L'effectif de JAIDA n'atteint pas le seuil requis pour élire un représentant du personnel		
	Nombre de jours de grève	0	0	**0**
	Nombre de litige sociaux	0	0	**0**
Santé-sécurité au travail	Nombre d'accident de travail	0	0	**0**

Nos indicateurs sociétaux et économiques

Thématique	Indicateur	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Développement économique et inclusif	Part des AGRs féminines financées	37%	39%	**45%**
	Part des AGRs financées dans le milieu rural	54%	54%	**52%**
	Montant de l'encours (en millions de dhs)	915	911	**934**

Nos indicateurs environnementaux

Thématique	Indicateur	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Nombre de ramettes en papier utilisés	40	30	40
	Dépenses d'électricité et d'eau (en DHS)	44 828	12 000	41 357
Décarbonation du portefeuille	Participants au programme de formation au profit des formateurs AGR vertes	-	200	-

Nos indicateurs de gouvernance

Thématique	Indicateur	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Organes de gouvernance	Nombre de réunions tenues par le Conseil d'Administration	6	3	**5**
	Taux de présence au Conseil d'Administration	95%	80%	**97%**
	Taux d'independence dans le Conseil d'Administration	25%	25%	**28%**
	Durée des mandats (en année)	3	3	**3**
	Nombre de comités spécialisés	3	3	**3**
	Taux de présence aux comités spécialisés	100%	86%	**96%**

Mandats des administrateurs

M. Yassine HADDAOUI

Société	Type mandat
CDG INVEST	Directeur Général
FIPAR HOLDING	Président du Conseil d'administration
CDG INVEST GROWTH	Président du Conseil d'administration
CDG INVEST MANAGEMENT	Président Directeur Général
NAMA HOLDING	Président du Conseil d'administration
ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC)	Administrateur
JAIDA	Président du Conseil d'administration
PREV INVEST	Représentant permanent du RCAR
CFG BANK	Représentant permanent de PREV INVEST
MARSA MAROC	Représentant permanent du RCAR

Mme Houda CHAFIL

Société	Type mandat
FINEA	Administratrice
AJAR	Administratrice
INVEST	Administratrice
MADAEF	Administratrice
INEE	Administratrice

Mme Marie-Hélène LACHAND

Société	Type mandat
SOPARDIF	Administratrice
SOGEPIB	Administratrice
Groupement forestier de la Compagnie des Landes	Membre du conseil de surveillance
Groupement forestier Olive et Amasant	Membre du conseil de surveillance
Groupement forestier France-Est	Présidente du conseil de surveillance
Groupement forestier Forêts d'Avenir	Présidente du conseil de surveillance
Groupement forestier de Conches Breteuil	Présidente du conseil de surveillance

M. Mhamed EL MOUSSAOUI

Société	Type mandat
Al Barid Bank	Directeur Général et membre du Directoire
Barid Cash	Administrateur et Président du comité Stratégie et Investissements
SOFAC	Administrateur et Président du Comité des Risques
SOFAC Structured Finance	Administrateur
Union Postale Universelle	Président du groupe du développement des services postaux de paiement PosTransfer

M. Michel GONNET

Société	Type mandat
Auto Guadeloupe Investissement S.A.	Président et membre du Conseil de Surveillance
Lloret et compagnie	Président et membre du Conseil de Surveillance
GB2A Finance	Président mandataire social
PRISCUS (fusion-acquisition)	Associé
Imprimerie Nationale	Administrateur Indépendant et Président du Comité RSE

Communication financière 2023

Rapport de gestion

Aperçu sur le secteur de la microfinance

La microfinance au Maroc surmonte les obstacles pour soutenir l'économie et l'inclusion financière

≈ 7	≈ 769	≈ 8,6	≈ 9%
milliards DH	mille	milliards DH	
Nouveaux prêts octroyés par le secteur	Bénéficiaires actif	Encours du secteur	PAR Brut du secteur

Face à la crise sanitaire, le secteur de la microfinance au Maroc a fait preuve d'une remarquable résilience, affirmant progressivement son rôle crucial dans le paysage financier. Néanmoins, il est important de souligner les défis auxquels il est confronté.

Tout d'abord, les petits acteurs du secteur peinent à subsister.
Ces institutions, souvent ancrées dans les communautés locales, sont handicapées par des obstacles à l'obtention de financements auprès des banques locales et des bailleurs étrangers. Leur taille réduite et leur manque de garanties solides rendent difficile l'accès aux ressources financières nécessaires pour soutenir leurs activités. Malgré leur rôle essentiel dans l'inclusion financière des populations vulnérables, ces acteurs demeurent fragilisés par la crise sanitaire.

De plus, les nouvelles normes de provisionnement des prêts non performants ont significativement ralenti la récupération financière des institutions de microfinance (IMF). Ces dernières, déjà affaiblies par les effets économiques de la pandémie, doivent désormais faire face à des exigences plus strictes en matière de gestion des risques. La prudence imposée par ces nouvelles règles a un impact sur leur capacité à accorder de nouveaux crédits et à soutenir les micro entrepreneurs.

Malgré ces défis, l'activité du secteur a connu une progression positive en 2023.
L'évolution de la production témoigne d'une dynamique favorable. Bien que le dernier trimestre de 2023 ait enregistré une légère diminution de la production par rapport à la même période en 2022, l'ensemble de l'année a connu une croissance d'environ 2,4%. Cette tendance encourageante reflète la capacité d'adaptation et la résilience des IMF.

Les grandes IMF se tournent de plus en plus vers le financement des TPE (Très Petites Entreprises). Ce produit, garanti à hauteur de 80% par Tamwilcom, offre une opportunité de diversification pour ces institutions. En élargissant leur portefeuille de crédit, elles contribuent à la vitalité économique du pays tout en renforçant leur propre position.

En somme, le secteur de la microfinance au Maroc, malgré les obstacles, continue de jouer un rôle essentiel dans l'inclusion financière.
Sa capacité à s'adapter et à innover sera déterminante pour surmonter les défis futurs et soutenir le développement socio-économique du pays.

Activité JAIDA

JAIDA concentre ses efforts vers les petites IMF et finalise la mise en place de nouvelles lignes de financement

216 millions DH
Nouveaux prêts mobilisés

200 millions DH
Nouvelle levée d'endettement

934 millions DH
Encours du portefeuille

Durant l'exercice 2023, JAIDA a accordé des financements totalisant 216 millions DH, soit 16% de la levée sectorielle hors Attawfiq. En termes de concentration, les trois grandes IMF représentent 92 % du portefeuille. Le niveau d'exposition sur le marché a connu une légère progression, notamment grâce aux fonds débloqués durant le dernier trimestre de l'année. JAIDA s'est concentrée sur le traitement des demandes des petites IMF dans le cadre du fonds de garantie. Dans ce contexte, le comité de garantie a approuvé des nouveaux financements à hauteur de 16 millions DH ainsi que la restructuration de la dette d'une des petites IMF en difficulté.

À la clôture de l'exercice 2023, JAIDA a enregistré des capitaux propres de 484 millions DH, soit une augmentation d'environ 1 million de DH par rapport à décembre 2022. Parallèlement, les ressources d'endettement ont atteint 464 millions DH, marquant une baisse de 20 millions DH par rapport à décembre 2022. Cette évolution reflète le maintien d'une structure financière équilibrée face aux fluctuations discontinues et cycliques des demandes de financement des IMF.
JAIDA a introduit deux nouveaux instruments de refinancement pour répondre efficacement aux besoins des associations de microcrédit :

- **La ligne de la coopération espagnole :** Les négociations avec l'Agence de Coopération espagnole ont abouti à la signature des termes du contrat.
- **Le programme de Bons de Sociétés de Financement (BSF) :** JAIDA a obtenu l'agrément de Bank Al-Maghrib pour lever des fonds auprès du public avec une maturité supérieure à un an. Suite à cette approbation, le programme d'émission a été enregistré auprès de l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC), validant ainsi la possibilité pour JAIDA de lever des fonds de manière flexible et réglementée.

Défis rencontrés au cours de l'exercice 2023

JAIDA fait face à des défis suivis de près par le Conseil d'Administration et par son comité d'Audit et des Risques.

- **Accompagnement des IMF :** JAIDA a accordé une attention particulière aux petites et moyennes institutions de microcrédit durement touchées par la crise sanitaire. Ces institutions éprouvent des difficultés à lever de nouveaux fonds pour développer et maintenir leurs activités.
- **Concentration des encours :** Le secteur de microcrédit au Maroc est confronté à une limite structurelle due au nombre restreint d'IMF actives et à la concentration des encours auprès de trois IMF majeures.
- **Dépendance à la production du secteur :** L'intervention de JAIDA dépend directement de la production réalisée par le secteur de microcrédit et des besoins en refinancement exprimés par les IMF.
- **Environnement en mutation :** JAIDA a évolué dans un environnement en constante évolution en ce qui concerne notamment le projet de transformation du statuts des IMF.

Résultats financiers 2023

986
millions DH
Total bilan

484
millions DH
Capitaux propres

39
millions DH
Revenus bruts

27
millions DH
produit net bancaire

49%
Ratio de solvabilité
Encours pondéré à 100%

16%
Division des risques
Risque encours sur un même bénéficiaire

En 2023, JAIDA a renforcé sa position de trésorerie tout en réduisant ses coûts de financement grâce à une levée de fonds stratégique réalisée avant la hausse des taux d'intérêt. L'accent a ainsi été mis sur le renforcement de la capacité de refinancement afin de soutenir les IMF de manière plus efficace. Cela s'est traduit par une diversification des sources de financement et une approche plus souple dans le soutien financier apporté au secteur.

Bilan

Au 31 décembre 2023, le total bilan de JAIDA s'établit à 986 millions DH, affichant une légère baisse de 1 % par rapport à décembre 2022, ce qui représente une diminution de 11 millions DH. Cette diminution du bilan du côté du passif est principalement attribuable à plusieurs opérations, notamment le remboursement de 125 millions DH suite aux échéances de la dette bancaire et le remboursement de 61 millions DH suite aux échéances de la dette subordonnée. Par ailleurs, JAIDA a procédé à une levée de fonds de 200 millions DH sur le programme BSF.

Malgré ces ajustements, l'encours des prêts a augmenté pour atteindre 934 millions DH au 31 décembre 2023, principalement en raison d'une production nette positive de 22 millions DH au cours de l'année. La trésorerie excédentaire de JAIDA a quant à elle baissé de 23 millions DH par rapport à fin 2022, s'établissant à 57 millions DH au 31 décembre 2023. Cette trésorerie est répartie entre des comptes bancaires à vue pour 44 millions DH et des placements en OPCVM (monétaire et obligations CT) pour 13 millions DH.

JAIDA continue de gérer activement ses liquidités en alignant la maturité et le montant des encours clients sur les besoins futurs de trésorerie, ce qui lui permet de générer des flux de trésorerie suffisants sans compromettre le remboursement de ses créanciers.

Comptes de produits et de charges

Le Produit Net Bancaire en progression de 11% est passé de 24,2 millions DH au 31 décembre 2022 à 26,8 millions DH au 31 décembre 2023. La proportion des revenus utilisés par JAIDA pour couvrir ses coûts de refinancement a été améliorée en 2023, avec une marge brute exceptionnelle de 69% contre 60% en 2022, soulignant ainsi l'efficacité des mesures de refinancement prises pour réduire les coûts et améliorer la rentabilité brute.

Produits d'exploitation

(EN KDH)	31/12/22	%	31/12/23	%	Variations	
Intérêts financement des IMF	39 022	97%	37 237	95%	-1 785	-5%
Intérêts de placements	1 392	3%	1 930	5%	538	39%
Autres produits	10	0%	-	0%	-10	
Total	**40 424**	**100%**	**39 168**	**100%**	**-1 256**	**-3%**

Les produits d'exploitation bancaire affichent une baisse de 1 million DH à fin décembre 2023. Cette évolution est principalement attribuable à deux facteurs clés :

- **Diminution de l'encours moyen des clients:** l'encours moyen des clients a enregistré une baisse de 56 millions DH, passant de 891 millions DH au 31 décembre 2022 à 835 millions DH au 31 décembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable au décalage de l'essentiel de la production à décembre 2023.

- **Resserrement de la trésorerie :** le stock moyen des placements a connu une réduction significative, passant de 107 millions DH au 31 décembre 2022 à 69 millions DH au 31 décembre 2023. Cette contraction du stock des placements a été accompagnée d'une amélioration notable de 150 points de base en glissement annuel.

Charges d'exploitation

(EN KDH)	31/12/22	%	31/12/23	%	Variations	
Intérêts sur crédits bancaires	613	4%	4 575	37%	3 962	>100%
Intérêts sur dettes subordonnées	4 956	31%	2 920	24%	-2 036	-41%
Intérêts sur titres de creances émis	10 579	64%	4 783	39%	-5 796	-57%
Autes charges	17	1%	16	0%	-1	-8%
Total	**16 165**	**100%**	**12 293**	**100%**	**-3 871**	**-24%**

La gestion proactive des charges d'exploitation bancaire s'est traduite par une nette optimisation au 31 décembre 2023, avec une baisse significative de 24% par rapport à la même période en 2022. Cette amélioration est principalement attribuable à une gestion plus efficace des volumes, notamment une réduction du refinancement moyen d'environ 111 millions DH en glissement annuel.
Les ajustements opérés sur la dette ont permis à JAIDA de mieux calibrer le volume en fonction de l'évolution du calendrier des clients. L'émission obligataire privée réalisée en 2021 sur une longue maturité de 6 ans impacte d'une manière significative le coût moyen de cette année, notamment après l'arrivée à échéance de l'émission obligataire par APE.
Le coût moyen de la dette de JAIDA au 31 décembre 2023 est en baisse de 9 points de base par rapport à 2022.

Charges de fonctionnement

(EN KDH)	31/12/22	%	31/12/23	%	Variations	
Charges de personnel	3 531	44%	4 295	49%	764	22%
Impôts et taxes	51	1%	10	0%	-41	-80%
Charges extenes	3 537	44%	4 080	46%	543	15%
Autres charges	534	7%	176	2%	-358	-67%
Dot aux amortissemnts	322	4%	270	3%	-51	-16%
Total	**7 975**	**100%**	**8 832**	**100%**	**857**	**11%**

Les charges générales d'exploitation ont atteint 8,8 millions DH au 31 décembre 2023, marquant une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente. Le taux de réalisation s'est établi à 86% par rapport au budget 2023.

- Les charges du personnel ont augmenté de 764 mille DH (+22%), principalement en raison de la rémunération de la direction générale, une charge qui était absente en 2022.
- Les impôts et taxes ont baissé de 41 mille DH (-80%), principalement en raison de la retenue à la source exceptionnelle en 2022 sur des commissions d'engagement reçus.
- Les charges externes ont augmenté de 543 mille dirhams (+15%), en raison de diverses opérations dont principalement de nouvelles cotisations.
- Les autres charges ont baissé de 366 mille dirhams (-80%) après la fin du plan de répartition sur plusieurs exercices des charges liées à l'émission obligataire par APE.

Au 31 décembre 2023, le coefficient d'exploitation s'établit à 33%, démontrant un contrôle des charges, similaire à celui de l'exercice 2022.

Coût du risque

Le provisionnement du coût du risque pour l'exercice 2023 a été effectué en tenant compte du mécanisme de garantie mis en place par Tamwilcom pour les bailleurs de fonds locaux soutenant les petites et moyennes IMF.
Dans ce contexte, JAIDA a provisionné son coût de risque total de 10,7 millions DH et dispose d'une PRG de 26 millions DH ce qui constitue une marge face aux risques potentiels et une couverture suffisante sur son exposition auprès des petites et moyennes IMF.

Résultat net

JAIDA réalise au 31 décembre 2023 un résultat d'exploitation hors provisions de 18 millions DH en progression de +11% comparé à 2022, dépassant l'objectif fixé par le budget 2023.
Le résultat net de l'exercice 2023 impacté par le mode de provisionnement ressort positif de 726 mille DH.

Echéancier des dettes fournisseurs

La dette JAIDA au 31 décembre 2023 s'élevant à 153 793,09 DH et est répartie comme suit :

Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues (B)	Montant des dettes échues			
		Moins de 30 jours (C)	Entre 31 et 60 jours (D)	Entre 61 et 90 jours (E)	Plus de 90 jours (F)
153 793,09		**153 793,09**			

Projet de résolutions AGO

Conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95

Les conventions conclues par JAIDA au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023 sont les suivantes :

- contrat de gestion des bureaux de la société JAIDA conclu avec Exprom
  - Objet : Prestation de services
  - Date de la convention : Novembre 2012
  - Montant de la charge : 93 Mille DH
- contrat de bail conclu avec Foncière Chellah
  - Objet : Location d'un espace bureaux
  - Date de la Convention : Avril 2012
  - Montant de la charge : 588 mille DH

Les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- contrat des prestations de chauffeurs pour le compte de JAIDA conclu avec Exprom
  - Objet : Prestation de services
  - Date de la convention : Octobre 2023
  - Montant de la charge : 20 mille DH

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve expressément les comptes sociaux dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de 725 609,01 Dirhams.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions relevant des articles 56 à 59 de la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi N° 20-05 relative aux sociétés anonymes, prend acte et ratifie les conventions visées dans ce Rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter, à savoir :
Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 725 609 DH sera reporté à nouveau en totalité après la prise en compte de la réserve légale de 5%.
(+) Résultat en instance d'affectation 725 609 MAD
(-) Dotation à la réserve légale 36 280 MAD
(=) Résultat à reporter 689 329 MAD
(+) Solde compte report à nouveau 145 057 699 MAD
Après affectation, le compte « report à nouveau » s'élèvera à 145 747 028 MAD

Total report à nouveau
(après affectation)

146

La valeur des actions ressort à 148 DH par action

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, décide d'approuver le projet de modification des statuts en ce qui concerne :

- L'harmonisation avec les lois relatives aux sociétés anonymes : 78-12, 20-19, 19-20 et 96-21 du 27 février 2023
- La modification de l'objet social conformément à la décision 91/W/2023 du
- Gouverneur de BANK Al MAGHRIB portant nouvel agrément de la Société JAIDA

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la loi.

Perspectives 2024

804 millions DH
encours client cible

100 millions DH
Levée endettement

110 millions DH
Production annuelle

26,5 millions DH
Produit net

L'année 2024 sera déterminante pour JAIDA, en raison de la réflexion stratégique qu'elle entreprend, ainsi qu'au regard des défis économiques, financiers et réglementaires auxquels le secteur de la microfinance est confronté. La résilience des petites et moyennes IMF sera cruciale pour l'évolution des chiffres clés de JAIDA.

Face à ces défis, JAIDA devra relever plusieurs enjeux majeurs, notamment une augmentation du risque sectoriel et une possible stagnation, voire une baisse, de la production du secteur en 2024.

JAIDA poursuivra ses actions de partenariats avec les acteurs du secteur ainsi que les bailleurs de fonds pour développer des offres orientées au sein des AMC clientes. Dans le cadre de son approche collaborative, JAIDA prévoit de combiner financement et assistance technique pour mettre en place de nouveaux produits issus de sa réflexion stratégique.

Les objectifs pour l'année 2024 sont les suivants :

- Mettre en place une nouvelle feuille de route stratégique à horizon 2030.
- Accompagner les IMF du secteur dans le cadre de leur activité et particulièrement les petites et moyennes en difficulté.
- Canaliser les fonds d'accompagnement des bailleurs à impact pour la création de nouvelles offres et produits.

Pour répondre à ces objectifs, JAIDA compte sur ses ressources en endettement et sur une assise solide en fonds propres. Un renforcement de l'endettement sera nécessaire pour atteindre les objectifs de financement budgétisés.

Dans ce contexte, les projections indiquent une tendance à la baisse du produit net d'environ 3 % par rapport aux réalisations exceptionnelles de l'année 2023.
Malgré cela, JAIDA prévoit de maintenir son niveau d'encours moyen affirmant ainsi son rôle d'acteur solide et engagé dans le secteur de la microfinance.

Comptes annuels 2023

Bilan Actif

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	1 435	1 335
2 .Créances sur les établissements de crédit et assimilés	965 047 846	967 963 930
A vue	43 679 260	60 361 556
A terme	921 368 586	907 602 374
3. Créances sur la clientèle	28 144	172 625
Crédits de trésorerie et à la consommation	28 144	172 625
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers		
Autres crédits		
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	13 124 591	20 243 599
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	13 124 591	20 243 599
6. Autres actifs	6 517 514	6 938 823
7. Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés		
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location		
11. Immobilisations incorporelles	781 282	733 754
12. Immobilisations corporelles	414 381	675 296
Total de l'Actif	985 915 193	996 729 362

Bilan Passif

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	75 283 333	200 612 708
A vue		
A terme	75 283 333	200 612 708
3. Dépôts de la clientèle		
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
4. Titres de créance émis	333 873 169	167 074 338
Titres de créance négociables émis	200 213 699	
Emprunts obligataires émis	133 659 470	167 074 338
Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	9 762 664,37	4 195 919
6. Provisions pour risques et charges	26 084 568	22 754 193
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	56 662 811	118 569 166
10. Ecarts de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	10 437 439	9 917 112
12. Capital	328 027 900	328 027 900
13. Actionnaires.Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	145 057 699	135 171 478
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	725 609	10 406 548
Total du Passif	985 915 193	996 729 362

Compte de produits et charges

CPC	31/12/2023	31/12/2022
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	39 167 665	40 424 057
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	37 237 208	39 021 720
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 930 456	1 392 337
4.Produits sur titres de propriété	-	-
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.Commissions sur prestations de service	-	10 000
7.Autres produits bancaires		
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 292 916	16 164 702
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	7 506 568	5 568 912
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	4 782 164	10 578 589
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
12.Autres charges bancaires	4 184	17 202
III.PRODUIT NET BANCAIRE	26 874 749	24 259 355
13.Produits d'exploitation non bancaire		
14.Charges d'exploitation non bancaire		
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 832 051	7 975 275
15.Charges de personnel	4 295 307	3 530 968
16.Impôts et taxes	10 030	51 038
17.Charges externes	4 079 941	3 537 073
18.Autres charges générales d'exploitation	176 400	534 417
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 373	321 779
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	10 747 196	11 743 880
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	7 416 820	8 816 639
21.Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
22.Autres dotations aux provisions	3 330 375	2 927 241
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	8 461 718	13 087 327
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
24.Récupérations sur créances amorties	-	-
25.Autres reprises de provisions	8 461 718	13 087 327
VII.RESULTAT COURANT	15 757 220	17 627 526
26.Produits non courants	51 824	51 607
27.Charges non courantes	8 442 540	6 066 325
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	7 366 504	11 612 808
Impôts sur les résultats	6 640 895	1 206 260
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	725 609	10 406 548
TOTAL PRODUITS	47 681 207	53 562 991
TOTAL CHARGES	46 955 598	43 156 442
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	725 609	10 406 548

Hors Bilan

	31/12/2023	31/12/2022
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES	-	-
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	218 890 000	105 631 000
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	218 890 000	105 631 000
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

Etat des soldes de gestion

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2023	31/12/2022
1.(+) Intérêts et produits assimilés	37 237 208	39 021 720
2.(-) Intérêts et charges assimilées	12 288 732	16 147 501
MARGE D'INTERET	24 948 476	22 874 219
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	10 000
5.(+) Commissions perçues		10 000
6.(-) Commissions servies		
MARGE SUR COMMISSIONS	-	-
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 930 456	1 392 337
9.(+) Résultat des opérations de change		
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 930 456	1 392 337
11.(+) Divers autres produits bancaires		-
12.(-) Diverses autres charges bancaires	4 184	17 202
PRODUIT NET BANCAIRE	26 874 749	24 259 355
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	8 832 051	7 975 275
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	18 042 698	16 284 079
17.(-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	7 416 820	8 816 639
18.(-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 5 131 343	- 10 160 085
RESULTAT COURANT	15 757 220	17 627 526
RESULTAT NON COURANT	- 8 390 716	- 6 014 718
19.(-) Impôts sur les résultats	6 640 895	1 206 260
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	725 609	10 406 548
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 373	321 779
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	3 330 375	2 927 241
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions	8 461 718	13 087 327
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 4 135 360	568 242
31.(-) Bénéfices distribués		
(+/-) AUTOFINANCEMENT	- 4 135 360	568 242

Tableau des flux de trésorerie

NATURE	31/12/2023	31/12/2022
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	39 167 665	40 424 057
2.(+) Récupérations sur créances amorties		
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	8 513 542	13 138 934
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	12 292 916	16 164 702
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	8 442 540	6 066 325
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	19 197 020	19 397 376
7.(-) Impôts sur les résultats versés	6 640 895	1 206 260
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 107 835	10 728 328
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 916 083	- 44 052 867
9.(+) Créances sur la clientèle	144 481	71 193
10.(+) Titres de transaction et de placement	7 119 008	91 676 976
11.(+) Autres actifs	421 309	311 778
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 125 329 375	200 612 708
14.(+) Dépôts de la clientèle		
15.(+) Titres de créance émis	166 798 831	- 188 742 612
16.(+) Autres passifs	8 897 120	- 10 749 631
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	60 967 458	49 127 545
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	62 075 293	59 855 872
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	168 838	- 104 349
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 168 838	104 349
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées	- 61 906 355	- 59 960 233
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés		
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 61 906 355	- 59 960 233
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	100	- 12
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 335	1 347
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 435	1 335

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2023	31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		43 679 260			43 679 260	60 361 556
VALEURS RECUES EN PENSION						
au jour le jour						
à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
au jour le jour						
à terme						
PRETS FINANCIERS		917 357 559	112 161		917 469 720	867 567 625
AUTRES CREANCES					-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR					3 898 866	4 768 190
CREANCES EN SOUFFRANCE		3 898 866				35 266 559
TOTAL		964 935 685	112 161		965 047 846	967 963 930

Créances sur la clientèle

CREANCES	Secteur privé				31/12/2023	31/12/2022
	Secteur public	Entreprises financière	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales sur le Maroc						
Crédits à l'exportation						
Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				28 144	28 144	172 625
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR						
AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
Créances pré-douteuses						
Créances douteuses						
Créances compromises						
TOTAL				28 144,49	28 144,49	172 625,39

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement par catégorie d'émetteur

TITRES	Emetteurs publics	Emetteurs privés			31/12/2023	31/12/2022
		financiers	non financiers	Autre clientèle		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	13.124.591				13.124.591	20.243.599
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	13.124.591				13.124.591	20.243.599
TOTAL	13.124.591				13.124.591	20.243.599

Valeurs des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	12 964 217	13 124 591		160 374		
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	12 964 217	13 124 591		160 374		
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

Détail des autres actifs

	31/12/2023	31/12/2022
DEBITEURS DIVERS	5 871 234	6 377 085
Sommes dues par l'état	4 656 078	6 373 304
Divers autres débiteurs	1 215 155	3 781
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
Stocks		
Autres valeurs et emplois assimilés		
COMPTES DE REGULARISATION	646 280	561 737
Comptes d'ajustement des opérations hors bilan		
Produits à recevoir et charges constatés d'avance	75 180	76 237
Charges à répartir	571 100	485 500
Comptes de liaison		
Comptes de transit ou transit		
TOTAL	6 517 514	6 938 823

Titres de participation et emplois assimilés

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Participations dans les entreprises liées
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
TOTAL									

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Nature	Montant brut début exercice	Acquisitions	Production par l'entreprise pour elle-même	Cessions	Retraits	Virements	Participations dans les entreprises liées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 411 156	134 980	204 313	5 201 563			- 2 548 886
Droit au bail							
Immobilisations en recherche et développement							
Autres immobilisations incorporelles	1 999 593	134.980	204 313				2 338 886
Autres elements : Fonds de commerce	-						-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-						-
	5 411 563						210.000
Immobilisations incorporelles d'exploitation en cours				5 201 563			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.309.272	33.858	54.078	3 040 000		258.391	3.098.817
Immeubles d'exploitation							
Terrain d'exploitation							
Immeubles d'exploitation . Bureaux							
Immeubles d'exploitation . Logements de fonction							
Mobilier et matériel d'exploitation	2 307 499	33 858	54 078				2 395 435
Mobilier de bureau d'exploitation	483 664						483 664
Matériel de bureau d'exploitation	180 890		38 938				219 828
Matériel informatique	1 476 253	33.858	15 140				1 525 251
Matériel roulant attaché à l'exploitation	166 693						166 693
Autres matériels d'exploitation	-						-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-						-
	703 382						703 382
Immobilisations corporelles hors exploitation	-						-
	-						-
Terrains hors exploitation	-						-
Immeubles hors exploitation	-						-
Mobilier et matériel hors exploitation	-						-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-						-
	-						-
Immobilisations d'exploitation en cours	3 298 391			3 040 000		258.391	-
TOTAL	13 720 427	168 838	258 391	8 241 563		258.391	5 647 703

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2023	31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-			-	-
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		75,000,000		-	75,000,000	200,612,708
AUTRES DETTES						-
						-
INTERETS COURUS A PAYER		283,333			283,333	
TOTAL	-	75,283,333		-	75,283,333	200,612,708

Titres de créances émis

	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS SUR TITRES	333,873,169	167,074,338
TITRES DE CREANCE EMIS	333,333,333	166,666,667
CERTIFICATS DE DEPOT EMIS		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT EMIS	200,000,000	
EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS	133,333,333	166,666,667
AUTRES TITRES DE CREANCE EMIS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
COMPTES DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES		
DETTES SUR TITRES		
VERSEMENTS A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES		
DIVERSES AUTRES OPERATIONS SUR TITRES		
INTERETS COURUS A PAYER	539,836	407,671

Détail des autres passifs

INTITULES	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
CREDITEURS DIVERS	9 762 664	4 195 920
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL	9 762 664	4 195 920

Provisions

PROVISIONS	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	19,251,546	7,416,820	8,461,718	-	18,206,648
créances sur les établissements de crédit et assimilé	10,663,787	7,416,820			18,080,608
créances sur la clientèle	242,049		182,009		60,040
titres de placement	-				-
titres de participation et emplois assimilés	150,000		150,000		-
immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
autres actifs	8,195,710		8,129,710		66,000
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	22,754,193	3,330,375	-	-	26,084,568
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	22,754,193	3,330,375			26,084,568
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	42,005,738	10,747,196	8,461,718	-	44,291,216

Capitaux propres

	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	9,917,112	520,327		10,437,439
Réserve légale	7,114,288	520,327		7,634,616
Autres réserves				
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2,802,824			2,802,824
Capital	328,027,900			328,027,900
Capital appelé	328,027,900			328,027,900
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	135,171,478	9,886,221		145,057,699
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	10,406,548	- 10,406,548	725,609	725,609
Total	**483,523,039**	**-**	**725,609**	**484,248,648**

Engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	218,890,000	105,631,000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	218,890,000	105,631,000
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

	D≤ 1 mois	1 mois<D≤ 3 mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		29,375,042	209,738,199	663,719,885	21,486,869	924,319,995
Créances sur la clientèle				28,144		28,144
Titres de créance	-		13,124,591			13,124,591
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	**26,587,214**	**29,598,162**	**147,043,417**	**602,187,724**	**19,803,875**	**937,472,730**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés			75,000,000			75,000,000
Dettes envers la clientèle						-
Titres de créance émis			133,333,333	200,000,000		333,333,333
Emprunts subordonnés			33,314,494	14,263,273	8,914,546	56,492,312
TOTAL	-	-	**241,647,827**	**214,263,273**	**8,914,546**	**464,825,646**

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

A - ACTIF		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et d'investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
B- PASSIF		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
C- HORS BILAN		
C1- Engagements donnés		
1. Engagements de financement donnés en faveur des établissements		
C2- Engagements reçus	**218,890,000**	**105,631,000**
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	218,890,000	105,631,000

Commissions

COMMISSIONS PERCUES		**10,000**
sur opérations avec les établissemenyts de crédit	-	10,000
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiment		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		
COMMISSIONS VERSEES		
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiment		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		

Produits sur titres de propriété

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	1,930,456
Titres de particpation	

Marge d'intérêts

CAPITAUX MOYENS	MONTANT	INTERETS	RENDEMENT DES EMPLOIS	COÛT DES RESSOURCES
Encours moyen des Emplois	908,762,523	39,167,665	4.31%	
Encours moyen des Ressources	397,829,001	12,292,916		3.09%

Résultat des opérations de marché

INTITULES	MONTANTS
PRODUITS	**1,930,456**
Gains sur titres de transaction	
Plus value de cession sur titres de placement	1,930,456
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	
CHARGES	**-**
Pertes sur les titres de transaction	
Moins value de cession sur titres de placement	
Dotation aux provisions sur dépreciation des titres de placement	
Pertes sur les produits dérivés	
Pertes sur opérations de change	
sur autres prestations de service	
RESULTAT	**1,930,456**

Charges générales d'exploitation

INTITULES	MONTANTS
Charges de personnel	**4,295,307**
Salaires et appointements	3,572,342
Charges sociales	121,703
Charges de retraite	294,387
Autres charges de personnel	306,875
Impôts et taxes	**10,030**
Charges externes	**4,079,941**
Loyers	700,501
Entretien et réparations	721,960
Honoraires et Rémunération d'intermédiaire	445,815
Transport et déplacements	142,167
Mission et réception	81,045
Publicité et publications	176,114
Autres charges externes	1,812,338
Autres charges générales d'exploitation	**176,400**
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	**270,373**
TOTAL	**8,832,051**

Autres produits et charges

INTITULES		MONTANTS
Autres produits bancaires		-
Autres charges bancaires		4,184
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties		
Produits et charges non courantes	-	8,390,716
TOTAL	**-**	**8,386,532**

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

INTITULES		
I - RESULTAT NET COMPTABLE	725,609	
. Bénéfice net	725,609	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	17,221,066	
1- Courantes	10,202,485	
- IS 2023	6,640,895	
- Provision pour congé payé 2023	190,241	
- Dépassement CB	40,974	
- PRG	3,330,375	
2- Non courantes	7,018,581	
- Contribution social et solidaire	48,903	
- Autres charges non courantes	7,243	
- Provisions	6,962,435	
III - DEDUCTIONS FISCALES		354,901
1- Courantes		204,901
- Reprise sur provisions pour congé payé 2022		204,901
2- Non courantes		150,000
- Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		150,000
TOTAL	17,946,675	354,901
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		17,591,774
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		17,591,774
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts

I.DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges		15,757,220
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	10,202,485
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	354,901
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	25,604,805
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	9,665,814
. Résultat courant après impôts	(=)	6,091,407

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	12,321	3,844,967	3,844,950	12,338
B. TVA à récupérer	113,320	1,322,166	1,393,897	41,589
. Sur charges	61,642	1,318,166	1,338,219	41,589
. Sur immobilisations	51,678	4,000	55,678	-
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-100,999	2,522,801	2,451,053	- 29,251

Passifs éventuels

Conformément à la législation en vigueur, les exercices allant de 2020 à 2023 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société JAIDA SA, au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus (IR) relatives audits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Répartition du capital social

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	Immeuble Dalil, Place Moulay El Hassan, Rabat, BP 408, Maroc	1,049,999	1,049,999	32.01%
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KFW)	Palmengartenstrasse 5-9, 60325 Francfort, Allemagne	1,030,279	1,030,279	31.41%
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	56, rue de Lille, 75000 Paris, France	600,000	600,000	18.29%
POSTE MAROC	Rabat, Av. Mly Ismail, Hassan (Maroc)	300,000	300,000	9.15%
Agence Française de Développement (AFD)	5, rue Roland Barthes, 75598 Paris, France	300,000	300,000	9.15%
M. Yassine ABDERRAZIK HADDAOUI	42 RUE OULED HRIZ AVIATION RABAT	1	1	0%
Total		**3,280,279**	**3,280,279**	**100%**

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision du 26/05/2023			
Report à nouveau	135,171,478	Réserve légale	520,327
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice	10,406,548	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	145,057,699
Autres prélèvements			
TOTAL A	145,578,026	TOTAL B	145,578,026

Autres états

Code état	ETAT	
A2	ETAT DES DEROGATIONS	Néant
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	Néant
B 7	CRÉANCES SUBORDONNÉES	Néant
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE	Néant
B9 Bis	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS	Néant
B 11	DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	Néant
B16	DETTES SUBORDONNEES	Néant
B 19	ENGAGEMENTS SUR TITRES	Néant
B 20	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Néant
B21	VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE	Néant
B 23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE	Néant
C 7	TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔT	Néant
C 8	RÉSEAU	Néant
C 9	COMPTES DE LA CLIENTÈLE	Néant

Résultats et autres élèments des trois derniers exercices

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	328,027,900	328,027,900	328,027,900
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	26,874,749	24,259,355	23,545,470
2- Résultat avant impôts	7,366,504	11,612,808	6,896,201
3- Impôts sur les résultats	6,640,895	1,206,260	5,820,737
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	725,609	10,406,548	1,075,463
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	0.22	3.17	0.33
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	4,295,307	3,530,968	3,639,136
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	8

Datation et évènements postérieurs

I. DATATION

. Date de clôture (1) : 31/12/2023 . Date d'établissement des états de synthèse (2) : Mars 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables : NEANT	
Défavorables : NEANT	

Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants

Les membres	Fonction	Rémunération Brute
ORGANES DE GESTION		
Comité de crédit		
ORGANES DE CONTROLE		
Conseil d'administration		
M. Michel Gounet	Administrateur indépendant	50,000
M. Laaidi El Wardi	Administrateur indépendant	50,000
Comité d'audit		
M. Michel Gounet	Administrateur indépendant	40,000
Comité grands risques		
M. Laaidi El Wardi	Administrateur indépendant	10,000

Effectifs

EFFECTIFS	12/31/2023	12/31/2022
Effectifs rémunérés	9	8
Effectifs utilisés	9	8
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	7	6
Employés (équivalent plein temps)	2	2
dont effectifs employés à l'étranger		

Principales méthodes d'évaluation appliquées

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

1.1 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses , douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment :

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

1.5 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur 5 ans.

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.8 Prise en compte des intérêts dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque.

Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals)

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

1.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

Rapport des commissaires aux comptes

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II – 20100
Casablanca

JAIDA S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II – 20100
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de JAIDA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 540.911 KMAD dont un bénéfice net de 726 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de JAIDA au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit	
Question clé de l'audit	**Réponse d'audit**
Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions. L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - L'identification des créances en souffrance ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA. Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 18 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 921. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT	COOPERS AUDIT MAROC
Deloitte Audit Bd Sidi Mohammed Benabdellah Résidence "C" Jardin 3, La Marina Casablanca Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 55	COOPERS AUDIT MAROC Siège Social 83, Avenue Hassan II Casablanca Tél : 0522 27 47 34
Sakina BENSOUDA KORACHI	Abdellah LAGHCHAOUI
Associée	Associé

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II – 20100
Casablanca

JAIDA S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II – 20100
Casablanca

Aux actionnaires de la Société
JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE NON PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Contrat des prestations de chauffeurs entre EXPROM et JAIDA

- **Personnes concernées :** JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention :** Octobre 2023.
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention prévoit d'assurer des prestations de chauffeurs pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2023 :** 20 KMAD hors taxes.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2023 :** 7 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2023 :** 17 KMAD TTC.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA

- **Personnes concernées :** JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention :** Novembre 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention prévoit d'assurer pour le compte de JAIDA la maintenance des installations techniques ainsi que le service de nettoyage et d'hygiène.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2023 :** 93 KMAD hors taxes.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2023 :** 112 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2023** : Néant.

2.2 Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA

- **Personnes concernées :** JAIDA S.A et FONCIERE CHELLAH S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention :** Avril 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention prévoit la location de l'espace bureau pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022 :** 588 KMAD TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 588 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2023** : Néant.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT	COOPERS AUDIT MAROC
Deloitte Audit Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment "C", Imm 8, La Marina Casablanca	COOPERS AUDIT MAROC Siège social : 12, rue Hassan II Casablanca Tél: 0522 42 11 00
Sakina BENSOUDA KORACHI Associée	Abdellah LAGHCHAOUI Associé

Etat des honoraires

Etat des honoraires

	CAC1						CAC2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, Examen des comptes individuels et consolidés	125 000,00	125 000,00	125 000,00	81%	100%	100%	100 000,00	135 000,00	135 000,00	77%	100%	100%	225 000,00
Emetteur	**125 000,00**	**125 000,00**	**125 000,00**	**81%**	**100%**	**100%**	**100 000,00**	**135 000,00**	**135 000,00**	**77%**	**100%**	**100%**	**225 000,00**
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commisaire aux comptes	30 000,00						30 000,00						
Emetteur	**30 000,00**						**30 000,00**						
Filiales													
Sous-Total	**155 000,00**	**125 000,00**	**125 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**130 000,00**	**135 000,00**	**135 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**225 000,00**
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous-Total													
Total général	**155 000,00**	**125 000,00**	**125 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**130 000,00**	**135 000,00**	**135 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**225 000,00**

Liste des communiqués de presse

Liste des communiqués de presse 2023

Insertion	Support
Indicateurs financiers T4 2022	Médias24 + Site Web
Publication des comptes annuels 2022	Médias24 + Site Web
Convocation à l'Assemblée Générale annuelle	Médias24 + Site Web
Publication des comptes annuels 2022 incluant les rapports des commissaires aux comptes	Médias24 + Site Web
Indicateurs financiers T1 2023	Médias24 + Site Web
Convocation à l'Assemblée Générale pour l'approbation du programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement (BSF)	Médias24 + Site Web
Indicateurs financiers T2 2023	Médias24 + Site Web
Publication du rapport financier annuel 2022	Site Web
Publication des comptes du 1er semestre 2023	Médias24 + Site Web
Publication du rapport financier semestriel 2023	Site Web
Note d'opération de JAIDA relative au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement (BSF)	Médias24 + Site Web
Document de référence de JAIDA pour l'exercice 2022 relatif au programme d'émission BSF	Médias24 + Site Web
Communiqué de Mise en place du programme d'émission BSF	Médias24 + Site Web
Nomination du Directeur Général et du président du Conseil d'Administration	Médias24 + Site Web
Indicateurs financiers T3 2023	Médias24 + Site Web

Immeuble High Tech, 5ème étage, Avenue
Ennakhil, Hay Riad, Rabat, Maroc
+212 537 56 97 00
jaida@jaida.ma
www.jaida.ma

جـيـدة
JAÏDA
Fonds de financement des organismes de microfinance au Maroc
GROUPE CDG